Faculté Arts Lettres Langues 33, rue du Onze Novembre, Bât. G, R d C.. F-42023 Saint Étienne - Cedex 2

MASTER

« ARTS LETTRES LANGUES » (ALL)

MENTION

ARTS

Les parcours

- **Création et recherche en Arts plastiques**
- **Sciences de l'art**
- **(M2) Édition d'art / Livre d'artiste**
- **Création contemporaine et nouvelles technologies**
- **Musique et musicologie**
- **Administration et gestion de la musique (AGM)**

- **Master MEEF Arts plastiques**
- **Agrégation d'Arts plastiques**

2022 – 2023

SOMMAIRE

	PAGES
L'Entrée en Master « Arts »	3
Informations pratiques	4
Centres de recherche	5
Régime général des études UJM	6
Stages M1 et M 2	8
• Parcours « Création et recherche en Arts plastiques »	11
• Parcours « Sciences de l'art »	18
• Parcours M2 « Édition d'art / Livre d'artiste »	24
• Parcours « Création contemporaine et nouvelles technologies »	31
• Parcours « Musique et musicologie »	42
• Parcours « Administration et gestion de la musique (AGM) »	62
• Parcours Master MEEF Arts plastiques	76
• Parcours Agrégation Arts plastiques	90
Service numérique pour les étudiants	91
Plateforme A.R.T.S	92
Les presses universitaires de Saint-Etienne PUSE	93
Calendrier de l'année universitaire 2023-2024	94
Plan du site universitaire Papin	95

L'ENTREE EN MASTER ARTS

La https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033680801&dateTexte=20170209 **loi du 23 décembre 2016 revoit les modalités d'accès en master en introduisant la sélection à l'entrée du Master 1.**
Voir :https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/preinscription/preparer-sa-candidature-en-master.html

MASTER 1

La nouvelle loi s'applique à tous les étudiant.es qui postulent à l'entrée en M1.
Les étudiant.es de l'UJM qui souhaitent poursuivre leurs études dans un master de leur établissement actuel doivent aussi, faire acte de candidature dans les mêmes conditions que les candidat.es extérieur.es.
Selon la mention de master, le recrutement se fait sur examen du dossier, complété éventuellement par un entretien.
Il convient d'utiliser l'application dématérialisée e-candidat pour toutes les candidatures (plus de candidatures papier).
Les étudiant.es étranger.ères résidant dans un pays à procédure « Etudes en France » ne relèvent pas de la procédure eCandidat.

MASTER 2

L'accès en M2 est de droit pour les étudiant.e.s qui valident leur M1 de la même mention à l'UJM. En cas de changement de mention, il convient de postuler via la procédure eCandidat.
Pour les candidat.es extérieur.es à l'UJM, il convient de postuler via la procédure eCandidat

.

Faculté Arts, Lettres, Langues
Saint-Étienne

Réunions d'information 2023-2024

MASTERS

MASTERS	Années d'études	Jour	Heure	Salle
LETTRES	Master 1 et 2 LM Lettres & Arts et MEEF	Jeudi 7 sept	14h30	PAP_A019
	Option MRT		16h00	PAP_A019
	Parcours MIC / Lettres & Arts		16h00	PAP_A132

Faculté Arts, Lettres, Langues
Saint-Étienne

Réunions d'information 2023-2024

MASTERS

ANGLAIS	Master 1 et 2 Etudes anglophones	Jeudi 7 sept	15h00	PAP-A133
	Master 1 et 2 MEEF		16h00	PAP-A133
	Option MRT		10h30	PAP-A133
ESPAGNOL	Master 1 et 2 Etudes Hispaniques& MEEF	Jeudi 7 sept	13h30	PAP_A131
	Master 1 et 2 MEEF			
	Option MRT		16h00	PAP_A131
RCI	Masters 1 et 2 RCI	Jeudi 7 sept	16h00	PAP-A132
M R T	Master 1 MRT	Jeudi 7 sept	13h30	TRF-A119
	Master 2 MRT		15h00	TRF-A119
	Optionnaires		16h00	TRF-A119
FLE	Masters 1	Vend.8 sept	14h00	PAP-A130
	Masters 2 Sociodidactique	Vend.8 sept	15h00	PAP-A130
	Masters 2 Ingénierie des formations	Vend.8 sept	15h00	PAP-A131
MUSIQUE	Master Musicologie	Lundi 11 sept	16h00	PAP-A101
	Master AGM – Début des cours à 14 h	Lundi 11 sept	10h00	PAP_A215
	Master 2 RIM Début des cours le 6 septembre	Lundi 11 sept	11h00	PAP_A202
ARTS PLASTIQUES	Master 1 et 2 AP-Sciences de l'Art	Jeudi 7 sept	16h00	PAP_A220
	Master 1 et 2 Création et recherche	Jeudi 7 sept	15h00	PAP_A220
	Master 1 et 2 Design	Jeudi 7 sept	9h00	PAP_A220
	Master 2 Edition d'art-Livre d'artiste Début des cours à 14 h	Lundi 11 sept	10h00	PAP_A320
	Master 1 et 2 MEEF	Jeudi 7 sept	16h30	PAP_A216
	Agrégation	Jeudi 7 sept	17h00	PAP_A216
	Master CCNT	Lundi 11 sept	11h00	PAP_A202

<u>Masters MEEF</u> : Dates de rentrée ESPE dans leurs locaux :

Accueil par le recteur le 25/08/2022
M1 : 31/08/2022 à 14h00 salle A23
M2 A + M2 B + DU : 08/09/2022 à 09h00 salle A23

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS :

Responsable du Master : fabrice.flahutez@univ-st-etienne.fr
Préparation agrégation d'arts plastiques : anne.favier@univ-st-stienne.fr

Scolarité :
Annette Compeau annette.compeau@univ-st-etienne.fr
Christine Chantelot christine.chantelot@univ-st-etienne.fr

Secrétariat enseignants :
Sylvie Ferret sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr
Claudine Bennacer claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr
Nora Medar nora.medar@univ-st-etienne.fr

Les étudiant.e.s doivent impérativement communiquer par leur adresse email universitaire.

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du jeudi 7 septembre 2023 au vendredi 22 décembre 2023 (12 semaines).
2nd semestre : du jeudi 4 janvier 2024 au samedi 29 juin 2024 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 29 octobre 2023 au dimanche 5 novembre 2023
Noël : du vendredi 22 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024
Hiver : du dimanche 25 février 2024 au dimanche 3 mars 20224
Printemps : du dimanche 21 avril 2024 au dimanche 28 avril 2024
Ascension : du mercredi 8 mai 2024 au dimanche 12 mai 2024

REUNIONS DE RENTREE

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu aux dates du calendrier ci-dessus. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.
Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM.** Les **plans des campus sont disponibles** sur le site internet de l'université.

CENTRES DE RECHERCHE

Les étudiants de 2e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'un ou l'autre de ses « axes de recherches », « séminaires »

ou « journées d'étude », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
ECLLA, Étude du Contemporain en Littérature Langues et Arts, (EA 3069+ 3068).: https://eclla.univ-st-etienne.fr/fr/index.html	Anolga Rodionoff (anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr) Adjoint.e.s: Clara Mortamet, Jerôme Dutel, Fabrice Flahutez
– Axe « Territoires et représentations»	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr remi.digonnet@univ-st-etienne.fr
– Axe « espaces de savoirs critiques»	evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr
– Axe « Créations – Technologies – Imaginaires»	laurent.pottier@univ-st-etienne.fr jerome.dutel@univ-st-etienne.fr
– Axe « Créations en tension »	christine.duale@univ-st-etienne.fr carole.nosella@univ-st-etienne.fr
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 *Axes de recherche* : •Textes scientifiques et techniques dans l'Antiquité ; •Savoirs médicaux, Antiquité-Moyen Âge, Orient-Occident ; •Syntaxe et sémantique du grec ancien ; •Histoire et représentation de l'Antiquité ; •Antiquité tardive.	Florence Garambois Vasquez (florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI^{e}-XIX^{e} siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	Delphine Reguig delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
https://fac-all.univ-st-etienne.fr

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.
Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES
Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l 'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l 'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.
Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

L*icence mention Arts plastiques*

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.

Stage M1 semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures minimum

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou à toute autre période, **en dehors des jours de cours**, entre le 11 décembre et le 1er mai (pour un rapport rendu en session 1) et le 15 juin (pour un rapport rendu en session 2)

Lieu : associations, institutions publiques ou privées (fondations, musées, galeries, etc.), entreprises dont l'objet est en lien avec les études entreprises (hors éducation nationale) et l'UJM **favorise la possibilité que le stage puisse être fait en lien avec une activité de recherche**, dans un laboratoire ou dans une structure de recherche ou de recherche et développement, publique ou privée.

Condition : stage non rémunéré (si la durée est inférieure à 2 mois)

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises, c'est à dire 30000 signes environ espaces compris (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5).

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise. On attend de l'étudiant.e qu'il/elle problématise son stage.
L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent-e universitaire. **La recherche du stage se fait dès le premier semestre.**

Les stages se font en France ou à l'étranger. **Aucun stage ne peut commencer sans signature préalable d'une convention.**
Des informations pratiques sont données directement sur le site de l'université

Stage M2 semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures minimum

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou à toute autre période, **en dehors des jours de cours**, entre le 11 décembre et le 1er mai (pour un rapport rendu en session 1) et le 15 juin (pour un rapport rendu en session 2)

Lieu : associations, institutions publiques ou privées (fondations, musées, galeries, etc.), entreprises dont l'objet est en lien avec les études entreprises (hors éducation nationale) et l'UJM **favorise la possibilité que le stage puisse être fait en lien avec une activité de recherche**, dans un laboratoire ou dans une structure de recherche ou de recherche et développement, publique ou privée.

Condition : stage non rémunéré (si la durée est inférieure à 2 mois)

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises, c'est à dire 30000 signes environ espaces compris (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5).

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise. On attend de l'étudiant.e qu'il/elle problématise son stage.
L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent-e universitaire. **La recherche du stage se fait dès le premier semestre.**

Les stages se font en France ou à l'étranger. **Aucun stage ne peut commencer sans signature préalable d'une convention.**
Des informations pratiques sont données directement sur le site de l'université

Création et recherche en Arts plastiques

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLE DU PARCOURS : Céline CADAUREILLE
celine.cadaureille@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Anne BÉCHARD-LÉAUTÉ : Maîtresse de conférences, Civilisation britannique, LLCER dépt d'anglais
- Céline CADAUREILLE : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Dylan CARUSO : PRAG Arts plastiques.
- Vincent CICILIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art contemporain
- Frédéric MARTIN-ARCHARD : Maitre de conférences en stylistique
- Danièle MÉAUX : Professeure, Esthétique et Sciences de l'art
- Arnaud MOUSSART : Professeur agrégé d'anglais LLCER dept d'anglais
- Carole NOSELLA : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Jacopo RASMI: Maître de conférences, Études Italiennes/Arts plastiques
- Anolga RODIONOFF : Professeure, Théories de l'art contemporain

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En master l'étudiant.e définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre, se concentrant sur sa pratique artistique de manière à conjuguer théorie et création. Il bénéficie de l'encadrement régulier d'un.e directeur/rice de recherche, tout en continuant à développer ses compétences dans des domaines plus larges, lors de séminaires diversifiés. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant.e s'efforce d'élaborer avec elle/lui un champ de recherche qui lui soit personnel, qui tienne compte de sa pratique artistique, de ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur les deux années, ponctuées par des présentations de travaux artistiques, des oraux et des rendus écrits. Le mémoire est présenté à l'issue de la seconde année.

L'étudiant.e est encouragé.e à s'intégrer au laboratoire ECLLA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine) et suit les activités de séminaires, journées d'étude, colloques proposés (entre autres) par ce

centre de recherche. Il rend des comptes rendus de ces suivis de recherches pour justifier de son implication.

L'étudiant.e, selon la maturité de sa pratique artistique, est amené.e à monter et à participer à une exposition avec les espaces d'expositions partenaires du parcours « Arts plastiques » et du parcours « Arts numériques ».

Le master demeure un grade qui a sa finalité en lui-même. Cependant le master 2 peut être envisagé comme propédeutique à une thèse de doctorat. L'obtention du master 2 ouvre également la possibilité de préparer l'Agrégation d'Arts Plastiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

En quatre semestres, ce parcours assure une formation à dimension réflexive et critique, avec une production plastique (dessin, peinture, volume, performance, photographie, vidéo, image numérique, multimédia).

Les approfondissements disciplinaires permettent à l'étudiant d'envisager des résonnances avec sa thématique de recherche. La pluralité de l'enseignement que les étudiant.e.s ont reçu pendant leur cursus est maintenue ; chaque étudiant.e bâtit lui-même l'édifice singulier de sa recherche à partir des unités qui lui sont nécessaires.

Les étudiant.e.s suivent un cours d'anglais tous les semestres. Les cours de méthodologie de l'écrit leur permettant de mettre en œuvre la rédaction du mémoire dans le respect des normes universitaires. Certains cours sont mutualisés avec l'agrégation ; ils viennent renforcer une culture et initient à la méthodologie du concours.

Ils effectuent en M1 et en M2 un stage dans leurs domaines de compétences et en rapport à leurs projets professionnels (cf. page 10 du livret).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours ouvre aux métiers du domaine des arts plastiques, de la recherche en arts plastiques, de la création, de l'animation culturelle mais il peut également permettre de s'engager dans la voix de la médiation.

CAS DE DISPENSE :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :
– Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
– Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.

– Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.
La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

Bloc 1 Méthodologie de la recherche et création (1 choix parmi les 2 perfectionnements suivants**)**	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 8**	**Coef 1**
Perfectionnement pratiques artistiques 1 peinture // J.Liron		9	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	Travaux	2	1
Perfectionnement pratiques artistiques 2 Image/Vidéo install C. Nosella		9	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	Travaux		
Méthodologie de l'écrit J. Tichit		9	Contrôle continu	Dossier	Dossier	6	2

Bloc 2 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 10**	**Coef. 2**
Mondes de l'art, globalisation et culture visuelle A. Rodionoff	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Livre d'artiste M-C. Terenne	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Le corps à l'œuvre C. Cadaureille	18		Ecrit Terminal 3h	Ecrit 3h	Dossier	4	2
Art des nouveaux media A. Rodionoff	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
Exploration des axes ECLLA (ateliers et rencontres)			Compte Rendu		Compte Rendu	2	1

Bloc 3 Séminaires recherche/création	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 6**	**Coef. 3**

1 séminaire principal + 1 secondaire							
Peinture et Photographie A.Favier		18	Dossier	Dossier	Dossier	6	2/1
Volume et Performance C.Cadaureille		18	Dossier	Dossier	Dossier		2/1
Intermédias C.Nosella		18	Dossier	Dossier	Dossier		2/1

Bloc 4 Insertion professionnelle –	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 3**	**Coef. 1**
Séminaire « professionnel.les du monde de la culture et de l'art » (Mutualisé MIC)	12	12	Compte rendu	Compte rendu	Compte rendu		

Bloc 5 Langues	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 3**	**Coef. 1**
Anglais A.Moussart		18	Travaux en cours	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	2

ANNÉE 1

SEMESTRE 2

Bloc 1 Méthodologie de la recherche et Création (1 choix parmi les 2 perfectionnements suivants)	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 7**	**Coef. 1**
Perfectionnement pratiques artistiques 3 Volume // Gravure F. Bruyas		9	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	travaux	2	1
Perfectionnement pratiques artistiques 4 Photographie//B.Stofleth		9	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	travaux		
Méthodologie de l'écrit J. Tichit		9	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier	5	2

Bloc 2	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 10**	**Coef. 2**

Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants							
Photographie s	18		dossier	dossier	dossier	4	2
Objets du design C.Bardin	18		dossier	dossier	dossier	4	2
L'art en question A.Rodionoff	18		dossier	dossier	dossier	4	2
Espaces composites V.Ciciliato	18		dossier	dossier	dossier	4	2
Exploration des axes ECLLA (ateliers et rencontres)			Compte-rendu	Compte-rendu	Compte-rendu	2	1

Bloc 3 Séminaires recherche/création 1 séminaire + 1 optionnel	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 5**	**Coef. 3**
Peinture et Photographie A.Favier		15	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier	5	2/1
Volume et Performance C.Cadaureille		15	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier		2/1
Intermédias C.Nosella		15	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier		2/1

Bloc 4 Insertion professionnelle –	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 5**	**Coef. 1**
Module IP						2	1
Territoires, publics, participation : une approche sociologique de la notion d'intervention *Mutualisé MIC*	12		dossier	dossier	dossier	1	1
Stage (70h)			Rapport de stage	Rapport de stage	Rapport de stage	2	2

Bloc 5 Langues	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 3**	**Coef. 2**
Anglais A.Béchard-Léauté		18	Travaux en cours	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

Bloc 1 Méthodologie de l'écrit et de la recherche	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 4**	**Coef. 1**
Méthodologie de la recherche en art C.Nosella		9	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier	2	1
Méthodologies et pratiques de la rédaction, transmission, diffusion. Choix entre A ou B (mutualisé MIC)						2	1
A/Écriture, transmission, critique 1 (formats courts) F.Martin-Achard	9	12 (+6 suivi éditorial)	Exercices écrits	Exercices écrits	Exercices écrits		
B/Théories et pratiques des médias et de la publication, humanités numériques. J.Rasmi	9	12	Écrit + Exercice pratique	1 écrit	1 écrit		

Bloc 2 Approfondissements disciplinaires	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 10**	**Coef. 2**
Séminaire transversal « Les arts de l'ailleurs » Flahutez/Blin/Ross Louis	18		Compte-rendu	Compte-rendu	Compte-rendu	2	2
Cours d'esthétique Agrégation R. Olcèse	26		écrit	écrit	écrit	2	2
Un cours au choix parmi les suivants : **Histoire de l'art période moderne** J. Tichit	22		écrit	écrit	écrit	2	2
Histoire de l'art période ancienne	22		écrit	écrit	écrit	2	2

C.Cadaureille et M. Briat-Philippe							
Exploration des axes ECLLA 1 (ateliers et rencontres)			Compte-rendu	Compte-rendu	Compte-rendu	2	1
Exploration des axes ECLLA 2 (ateliers et rencontres)			Compte-rendu	Compte-rendu	Compte-rendu	2	1

Bloc 3 séminaires recherche/création 1 principal + 1 secondaire	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 6**	**Coef. 3**
Peinture et Photographie O. Belon		24	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier	6	2/1
Volume et Performance C.Cadaureille		24	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier		2/1
Intermédias C.Nosella		24	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	dossier		2/1

Bloc 4 Insertion professionnelle –	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 6**	**Coef. 1**
Histoire des lieux et pratiques de diffusion : volet panoramique (Mutualisé M1 MIC) A.C. Callens	6	*6*	Exercices en cours de semestre	1 écrit	1 écrit	1	1
Penser les espaces : curations muséales. Option facultative mutualisée MIC A.Quoi + intervenant	*6*	*12*				0	0
Pratique de l'exposition C. Cadaureille		*6*	portfolio	portfolio	portfolio	1	2

Stage (70h)			rapport de stage	rapport de stage	rapport de stage	2	2
Module IP Recherche premier emploi						2	1

Bloc 5 Langues	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 4**	**Coef 2**

Anglais 1		18	dossier	dossier	dossier	2	2
Anglais 2		18	dossier	dossier	dossier	2	2

ANNÉE 2

SEMESTRE 4

Bloc 1	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 30**	**Coef.**
Mémoire de recherche			mémoire et soutenance	mémoire et soutenance	mémoire et soutenance		

DETAIL DES ENSEIGNEMENTS MASTER CREATION ET RECHERCHE EN ARTS PLASTIQUES

BLOC 1

Perfectionnement pratiques artistiques (M1)

Ces modules auront pour rôle d'immerger sur une ou deux séances intensives, dans une pratique artistique spécifique (volume, dessin, peinture, photographie, vidéo/son, performance etc).

1. **Méthodologie de l'écrit (M1) et Méthodologie de la recherche en art (M2)**

Initiation à la méthodologie de la recherche universitaire et plus particulièrement à la recherche en arts plastiques en vue de la rédaction du mémoire.

2. **Méthodologies et pratiques de la rédaction, transmission, diffusion (M2)** choix entre A ou B

A/Écriture, transmission, critique I : Ce cours d'initiation à l'écriture critique comprendra deux parties : Volet théorique : approche et analyse des techniques d'écriture pour différents supports de diffusion de la culture : présentation de projet artistique ou littéraire ; critique de presse ; feuille de salle (théâtre, exposition, manifestation artistique). Volet pratique : accompagnement dans l'écriture et restitution de travaux en public. Au moins trois projets d'écriture seront rendus au fil du semestre (formats au choix, mais expérimenter au moins deux formats).

B/Théories et pratiques des médias et de la publication, humanités numériques : Qu'est-ce qu'un medium : un instrument de la culture de masse, un moyen de communication au sens large, un sorcier négociant avec des absent.es ? Que faisons-nous par les médias ou bien que nous font-ils faire ? La création précède vraiment la distribution ou bien on pourrait affirmer le contraire ? Ce cours propose d'abord un panorama des réflexions théoriques autour de nos infrastructures de publication de l'information et des objets artistiques en compagnie de courants de la pensée comme l'archéologie des médias ou l'économie de l'attention. Ensuite, durant sa phase TD, il proposera de produire et discuter ensemble l'analyse et la comparaison de quelques cas spécifiques afin de produire à la fin du semestre un "manifeste" ou "charte" pour les activités éditoriales de la promotion.

BLOC 2

1. **Approfondissements disciplinaires (M1)**

Les étudiant.e.s choisissent deux **séminaires thématiques** par semestre.

Exploration des axes ECLLA : suivi d'une manifestation du laboratoire ECLLA

2. **Approfondissements disciplinaires (M2)**

Séminaire transversal « Les arts de l'ailleurs »

Ce séminaire a pour vocation de prendre en charge les créations contemporaines depuis les années d'après 1945 jusqu'à aujourd'hui, à l'aune de la mondialisation et de l'émergence de discours pluriels. On reviendra sur les notions de périphérie et de centralisme, sur le décentrement des lieux de légitimation de la création, etc. Il sera intéressant d'interroger les modalités d'internationalisation des pratiques artistiques et culturelles et de travailler à prendre en compte les grands enjeux de notre temps. Le séminaire transversal « Les arts de l'ailleurs » se conçoit également comme un moyen de faire des passerelles entre des champs disciplinaires variés : Arts plastiques, Sciences de l'art, Musicologie, Ethnomusicologie, Histoire de l'art, Histoire culturelle etc.

Cours d'esthétique et d'histoire de l'art du programme de l'agrégation d'arts plastiques

Exploration des axes ECLLA : les étudiant.e.s suivent deux manifestations du laboratoire ECLLA.

BLOC 3

Séminaires de recherche-création (M1-M2)

Parmi les trois séminaires, intermédia, peinture/photo, volume/performance, les étudiant.e.s en suivent deux pendant les deux années de master. Ces séminaires assurent le suivi du travail de création articulé à la recherche de chaque étudiant.e.

BLOC 4

1. **Séminaire « professionnel·les du monde de la culture et de l'art » (M1)**

Cycle d'intervention de professionnel.les sur leur expérience pratique.

2. **Panorama des structures artistiques et culturelles (organisation, institutions, pratiques) (M2)**

Ce cours a pour objectif de faire le point sur les différentes institutions publiques ou privées qui forment un maillage du territoire national et qui constituent des leviers importants dans la politique culturelle française. Il sera bien entendu fait une comparaison avec les autres pays européens ou Outre-Atlantique. Nous verrons également comment à travers le temps, les structures artistiques et culturelles ont accompagné la création, qu'elle soit littéraire ou artistique, et comment elles sont le reflet d'une ambition de démocratisation de la culture au sens large. On s'attardera particulièrement sur les institutions des collectivités territoriales sans oublier les grandes institutions nationales comme les FRAC, les DRAC, les musées, la RMN, les associations et fondations, les centres d'art, les sociétés savantes, le CNAP et sur leur mode de fonctionnement. En ayant une bonne connaissance de toutes ces institutions l'étudiant.e verra également l'étendue des perspectives en termes d'offre d'emploi et de compétences qu'il lui est possible d'envisager.

3. **Pratique de l'exposition (M2)**
4. **Insertion professionnelle (M1/M2) stage 70h (M1/M2)**

BLOC 5 Anglais (M1/M2)

Sciences de l'art

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLE DU PARCOURS : Danièle MÉAUX
daniele.meaux@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Anne BÉCHARD-LÉAUTÉ : Maîtresse de conférences, Civilisation britannique, LLCER dépt d'anglais
- Gwénaëlle BERTRAND, maîtresse de conférences, Design
- Céline CADAUREILLE : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Vincent CICILIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art
- Danièle MÉAUX : Professeure, Esthétique et Sciences de l'art
- Arnaud MOUSSART : Professeur agrégé d'anglais LLCER dept d'anglais
- Carole NOSELLA : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Jacopo RASMI : Maître de conférences, Études Italiennes/Arts plastiques
- Anolga RODIONOFF : Professeure, Théories de l'art contemporain

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En master, l'étudiant.e définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre ; il bénéficie de l'encadrement régulier d'un directeur/rice de recherche, tout en continuant à bénéficier de cours dans des domaines plus larges. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant s'efforce d'élaborer avec lui une recherche qui tienne compte de ses compétences spécifiques ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur deux années – le mémoire étant présenté à l'issue de la seconde année.

Le master demeure un grade qui peut être à lui-même sa propre fin. Il peut également être envisagé comme propédeutique à une thèse de doctorat. Il ouvre également la possibilité de préparer l'agrégation d'arts plastiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le parcours « Sciences de l'art » comporte des enseignements pluridisciplinaires permettant d'acquérir une base théorique solide. Quelques-uns d'entre eux sont pris au sein de la préparation à l'agrégation.

Parallèlement à ces cours, l'étudiant.e développe une réflexion personnelle concernant une œuvre, un ensemble d'œuvres ou une problématique identifiée de l'art contemporain, en relation étroite avec son directeur/rice de recherche.

Par la participation à divers séminaires et colloques, l'étudiant.e est amené.e à découvrir des méthodes d'analyse et d'interprétation variées. Il/elle est invité.e à exposer l'état de ses travaux dans certains séminaires.

La recherche se fait à l'intérieur du laboratoire ECLLA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine) auquel les chercheurs et les étudiant.e.s de la spécialité sont affilié.e.s. Ce centre de recherche se consacre à l'étude de l'expression contemporaine dans les différents champs artistiques (arts plastiques, arts numériques, design, littérature, photographie, musique…).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours ouvre aux métiers et aux concours du domaine des arts qui relèvent de l'éducation, de la culture au sens large ou de la médiation. Des métiers dans les musées, les FRAC, les DRAC, Assistant.e.s territoriaux d'enseignement artistique, les concours de la Fonction publique d'Etat et de la Fonction publique territoriale et toutes les institutions culturelles, patrimoniales, associatives publiques ou privées.

CAS DE DISPENSE

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :
– Les étudiant.e.s titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
– Les étudiant.e.s titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
– Les étudiant.e.s qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

Bloc 1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
ANGLAIS		18	Examen terminal Ecrit 2h	Ecrit de 2h	Ecrit de 2h	3	1

Bloc 2 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 1
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (Cours mutualisé avec l'ENSASE) Anolga Rodionoff	18		Dossier	Dossier	Dossier	5	1

Bloc 3 Approfondissements disciplinaires **2 choix parmi les 4 suivants** **(Cours communs aux parcours arts plastiques, arts numériques et sciences de l'art)**	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 2
Mondes de l'art, globalisation et culture visuelle Anolga Rodionoff	18		Dossier	Dossier ?	Dossier	5	2
Livre d'artiste	18		Dossier ?	Dossier ?	Dossier	5	2
Le corps à l'œuvre	18		Dossier ?	Dossier ?	Dossier	5	2
Art des nouveaux médias Anolga Rodionoff	18		Dossier	Dossier ?	Dossier	5	2

Séminaire ou colloque d'ECLLA	Ø		Compte rendu	Ø	Compte rendu	2	1

Bloc 4 Esthétique & sciences de l'art	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 10**	**Coef. 3**
Recherche en arts (propre au parcours, mais ouvert aux étudiants de l'ENSASE) Anne-Céline Callens / Rodolphe Olcèse		15	Dossier	Dossier	Dossier	5	1
Œuvre et discours critique (propre au parcours) Danièle Méaux		15	Dossier	Dossier	Dossier	5	1

ANNÉE 1

SEMESTRE 2

Bloc 1 Langue vivante	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 3**	**Coef. 1**
ANGLAIS		18	Examen terminal Ecrit 2h	Ecrit de 2h	Ecrit de 2h	3	1

Bloc 2 Vers la professionnalisation	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 5**	**Coef. 1**
Stage 2 semaines			Rapport de stage	Ø	Ø	3	1
Insertion professionnelle						2	1

Bloc 3 Approfondissements disciplinaires 2 choix parmi les 4 suivants (Cours communs aux parcours arts plastiques, arts numériques et sciences de l'art)	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 12**	**Coef. 2**

Photographie	18		Dossier	Dossier	Dossier	5	2
Objets du design	18		Dossier ?	Dossier ?	Dossier	5	2
L'art en question Anolga Rodionoff	18		Dossier	Dossier ?	Dossier	5	2
Espaces composites	18		Dossier	Dossier ?	Dossier	5	2
Séminaire ou colloque d'ECLLA	Ø		Compte rendu	Ø	Compte rendu	2	1

Bloc 4 Esthétique & sciences de l'art	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 10**	**Coef. 3**
Création et mémoire (propre au parcours, mais ouvert aux étudiants de l'ENSASE) Rodolphe Olcèse		15	Dossier	Dossier	Dossier	5	1
Lieux et pratiques de diffusion en arts (mutualisé avec le Master MIC) Anne-Céline Callens	6	6	Dossier	Dossier	Dossier	5	1

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

Bloc 1 Langue vivante	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 6**	**Coef. 1**
ANGLAIS 1		18	Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	1
ANGLAIS 2		18	Travaux en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	1

Bloc 2 Vers la professionnalisation	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 4**	**Coef. 1**
Stage 2 semaines			Rapport de stage	Ø	Ø	2	1
Module insertion professionnelle						2	1
Méthodologie de l'écrit (propre au parcours) Danièle Méaux		6	Écrit	Écrit	Écrit	2	1

Bloc 3 Esthétique & sciences de l'art	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Cours d'esthétique de l'agrégation Rodolphe Olcèse	26		Ecrit	Ecrit	Ecrit	4	1
Séminaire ou colloque d'ECLLA 1			Compte rendu	Ø	Compte rendu	2	1
Séminaire ou colloque d'ECLLA 2			Compte rendu	Ø	Compte rendu	2	1
Séminaire transversal, commun aux différents parcours : Art & société (en lien avec les axes du laboratoire) Fabrice Flahutez / Sandy Blin / Ross Louis	18		Dossier	Dossier	Dossier	2	1

Bloc 4 L'œuvre & ses contextes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 3
Relations entre les arts Danièle Méaux		15	Dossier en lien avec le mémoire	Dossier en lien avec le mémoire	Dossier en lien avec le mémoire	3	2
De la production de l'œuvre à sa réception Fabrice Flahutez / Anolga Rodionoff		15	Dossier en lien avec le mémoire	Dossier en lien avec le mémoire	Dossier en lien avec le mémoire	3	2
Un des deux cours d'histoire de l'art de l'agrégation (au choix)	22		Ecrit	Ecrit	Ecrit	4	1

ANNÉE 2

SEMESTRE 4

Bloc 1 Mémoire de recherche	CM	TD	Régime continu	Ects 30	Coef. 1
MÉMOIRE DE MASTER			Rédaction du mémoire et soutenance	30	1

Édition d'art/ livre d'artiste

MASTER DEUXIÈME ANNEE

Responsables : Anne Béchard-Léauté et Laurence Tuot
anne.francoise.leaute@univ-st-etienne.fr ; laurence.tuot@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION
La formation vise l'acquisition de connaissances artistiques, culturelles, linguistiques, numériques, juridiques et éditoriales, spécifiques au domaine de l'édition d'art et du livre d'artiste.

CONDITIONS D'ADMISSION
Master 1 ou diplôme équivalent français ou étranger. Se référer au portail e-candidat.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT
Admissibilité et admission : se référer au portail e-candidat.

DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES
Designer éditorial, directeur/rice de collection, assistant.e d'édition, diffusion, commercialisation, publication, graphiste, galeriste, iconographe. Dans le cadre de maisons d'éditions, musées, institutions culturelles régionales, nationales et internationales (bibliothèques, médiathèques, CNL, RMN, BnF, etc.) spécifiques aux métiers du livre et de l'édition papier & numérique.

Études dans les écoles doctorales et dans les institutions spécialisées dans le champ des arts, du design éditorial, du graphisme et de la conservation muséale.

ÉVALUATION ET VALIDATION
Premier semestre
Chaque enseignant.e fixe les modalités d'évaluation de sa discipline : réalisation de livres d'artiste, dossier, travail écrit, soutenance devant jury.
Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire**. Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.
Second semestre
Les étudiant.e.s font des démarches spécifiques pour la recherche de leurs lieux de stage. Une convention est établie entre l'université et l'entreprise prenant en charge l'étudiant.e stagiaire. Le stage, d'une durée de trois mois minimum est à effectuer avant la fermeture des services universitaires, fin juillet. Le stage fait l'objet d'un rapport, rédigé par l'étudiant.e, à transmettre avant le **1er septembre**

de l'année en cours au secrétariat de l'Université. Confronté au rapport du maître de stage, il sera évalué par un jury**, en fonction d'un protocole de stage remis durant l'année.** Une session de rattrapage est prévue dans le cadre de la formation.

RELATIONS INTERNATIONALES

Echange Erasmus avec l'École supérieure d'Arts Saint-Luc de Bruxelles

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

Bloc 1 **Mise en situation professionnelle** **Appui à la transformation en contexte professionnel**	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects** **5**	**Coef.** **1**
Anglais		18		N/A		2	2
Orthotypographie		10		N/A		1	2
Insertion professionnelle CapAvenir				N/A		2	1

Bloc 2 **Approches théoriques de l'édition d'art et du livre d'artiste** **Communication spécialisée pour le transfert de connaissances**	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects** **6**	**Coef.** **1**
Esthétique du livre d'artiste	18		Travaux écrits en cours de semestre	N/A		3	3
Théorie : Livre et art	18			N/A		3	3
Conférences	22			N/A			

Bloc 3 **Pratique du livre d'artiste et des métiers du livre** **Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés**	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects** **6**	**Coef.** **1**
Création de livres d'artistes		40	Travaux en cours de semestre Travaux en cours de semestre	N/A		4	2
Workshops Métiers du livre				N/A			
Reliure		10	Travaux en cours de semestre	N/A		2	1

Bloc 4 **Design graphique et politique éditoriale** **Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés**	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects** **6**	**Coef.** **1**
Théorie / Histoire de l'édition	20		Travaux en cours de semestre	N/A		2	2
Pratique du design éditorial		16	Travaux en cours de semestre	N/A		2	2
Droit de l'édition (propriété littéraire et artistique et contrats d'édition)	14		Écrit	N/A		2	2

Bloc 5 **Edition papier et numérique** **Usages avancés et spécialisés pour les outils du numérique**	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects** **7**	**Coef.** **1**
Fabrication papier		18		N/A		2	1
Edition numérique	20			N/A		3	1
P.A.O.		6		N/A		1	1
Diffusion	4			N/A		1	1

ANNÉE 2

SEMESTRE 4

Bloc 1 **Mise en situation professionnelle : stage en entreprise** **Appui à la transformation en contexte professionnel**	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects** **30**	**Coef.** **1**
Mémoire de stage			Rédaction du mémoire	N/A		15	1
Réalisation professionnelle			Soutenance	N/A		15	1

LES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 EDITION D'ART – LIVRE D'ARTISTE

SEMESTRE 3

Bloc 1
Mise en situation professionnelle
Appui à la transformation en contexte professionnel

Anglais
Le but du cours est de découvrir et de maîtriser la terminologie anglaise relative à l'édition en général et à l'édition d'art en particulier. Les questions suivantes sont traitées : la traduction du livre d'art ; les principaux éditeurs d'art anglophones ; la typographie et les typographes anglo-saxons ; le livre d'artiste en pays anglophones. Par ailleurs, le travail personnel requis aborde la rédaction en anglais de documents relatifs à la vie professionnelle dans le monde de l'édition.

Orthotypographie
L'objectif du cours sera de maîtriser les outils et techniques de correction grâce à l'usage de codes d'orthotypographie consacrés et de logiciels d'aide à la correction, afin d'optimiser le travail de révision. Le cours sera aussi l'occasion de perfectionner sa maîtrise de la langue française afin d'intervenir efficacement sur tout type de textes à éditer.

Insertion professionnelle CapAvenir
Ce module est organisé par l'organisme d'insertion professionnel de l'université intitulé CapAvenir.

Bloc 2
Approches théoriques de l'édition d'art et du livre d'artiste
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Esthétique du livre d'artiste
En s'appuyant sur les recherches contemporaines sur les livres d'artiste, ce cours fait le lien entre pratique et théorie à propos de cet objet artistique singulier. Plusieurs questions sont traitées en particulier : l'approche définitionnelle, le livre comme médium critique, le livre d'artiste comme catalogue d'exposition, l'objectivation du livre, les paramètres pratiques, théoriques et linguistiques du livre d'artiste, tout en replaçant l'ensemble de ces aspects dans l'histoire de la tradition et de la modernité du livre.

Théorie : Livre et art
Ce cours se propose d'étudier l'histoire de l'image imprimée, des origines à nos jours, et la manière dont cette dernière s'est progressivement intégrée au livre et articulée au texte. Cette conquête du livre par l'image sera abordée d'un point de vue technique et esthétique à travers l'étude d'ouvrages emblématiques tels que *L'Apocalypse* d'Albrecht Dürer, *Les Grandes Misères de la guerre* de Jacques Callot, le *Recueil Crozat*, les livres enluminés de William Blake, les séries gravées de Goya, les éditions illustrées de Gustave Doré ou encore les romans graphiques de Frans Masereel. Le statut problématique du multiple dans le champ de l'art sera également questionné.

Conférences
Des spécialistes du monde de l'édition d'art sont invités à partager leur expérience avec les étudiant.e.s.

Bloc 3
Pratique du livre d'artiste et des métiers du livre
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Création de livres d'artistes
Initiation aux techniques artisanales de l'image imprimée (taille d'épargne et taille-douce) et création de livres d'artistes.

Workshops Métiers du livre
Ateliers pratiques animés par des professionnels de l'édition d'art.

Reliure
Acquisition et perfectionnement des techniques de reliure traditionnelle et contemporaine.

Bloc 4
Design graphique et politique éditoriale
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Théorie / Histoire de l'édition &
Pratique du design éditorial

Ce module d'enseignements propose de faire une juste alliance entre les grands principes et les fondamentaux de la conception éditoriale dans l'histoire du livre et de l'imprimé et la mise en œuvre d'un objet-livre (*unicum* ou en série) à partir d'une conception graphique incluant les questions de design graphique, de mise en page et en espace, de choix de papiers et de façonnage. A travers des exercices pratiques, l'ensemble des postes de réalisation est sollicité, tout en les inscrivant dans la réalité du fonctionnement d'une maison d'édition et dans la nécessité de la chaîne du livre. Certaines spécificités comme celles du livre de photographie ou du livre de sciences humaines seront particulièrement approchées.

Droit de l'édition (propriété littéraire et artistique et contrats d'édition)
Il s'agit de présenter à des étudiants non juristes les principales règles de la législation relative à la propriété littéraire et artistique (Code de la propriété intellectuelle) et les principales orientations jurisprudentielles de la matière. L'objectif est de faire acquérir aux étudiants le réflexe de la propriété intellectuelle en leur expliquant le fonctionnement des principaux outils juridiques (présentation du système juridique français et européen, compréhension des documents de nature juridique : lois, décrets, codes, directives et règlements, décisions juridictionnelles), en leur fournissant la teneur des principales normes susceptibles de s'appliquer (notion juridique de création intellectuelle, naissance des droits intellectuels, caractères principaux de ces droits, régime juridique de ces droits). L'accent est mis particulièrement sur la dimension européenne des droits de propriété intellectuelle.

Bloc 5
Edition papier et numérique
Usages avancés et spécialisés pour les outils du numérique

Fabrication papier
Ce cours aborde le lien entre édition et impression : principes du prépresse, préparation du projet éditorial pour sa transmission à l'imprimeur, panorama général des techniques d'impression, notions d'imposition, imprimabilité du papier, principes de la PAO, connaissances en papier, pliage, etc. La chaîne du livre est étudiée selon une approche technique et professionnelle.

Edition numérique
Comment aujourd'hui intégrer le Web dans l'édition d'art ? Quels outils utiliser pour créer facilement des contenus Web ? Le cours d'édition numérique permet d'aborder les bases concrètes de la création d'un site. Ce cours permet :
- la découverte de Wordpress pour créer rapidement des sites au format blog
- une initiation à l'HTML et au CSS pour créer librement des pages Web à la mise en page personnalisée

P.A.O.
Ce cours permet d'approfondir les principes de la P.A.O. en appliquant les notions abordées dans le cours Fabrication papier à un projet particulier.

Diffusion
Le cours présente les différents modes de diffusion et de mercatique de l'édition d'art et du livre d'artiste actuels afin d'apporter aux étudiants des connaissances spécifiques dans ce domaine et leur permettre d'évaluer les applications professionnelles de leurs projets en matière d'édition.

SEMESTRE 4

BLOC 1
Mise en situation professionnelle
Appui à la transformation en contexte professionnel

Stage en entreprise :

Réalisation professionnelle

Création contemporaine et nouvelles technologies
Spécialités : Réalisateur en informatique musicale ou Arts numériques

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

RESPONSABLES DU PARCOURS : Vincent Ciciliato (AN) / Laurent Pottier (RIM)
vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr / vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

- Christophe BARDIN : Professeur, Arts plastiques et design
- Anne BÉCHARD-LÉAUTÉ : Maîtresse de conférences, Civilisation britannique, LLCER dépt d'anglais
- Gwénaëlle BERTRAND, maîtresse de conférences, Design
- Céline CADAUREILLE : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Vincent CICILIATO : Maître de conférences, Arts numériques
- Philippe EZEQUEL : Maître de conférences, Informatique
- Fabrice FLAHUTEZ : Professeur, Histoire de l'art contemporain
- Raphaël FORMENT : Doctorant, Musicologie
- Danièle MÉAUX : Professeure, Esthétique et Sciences de l'art
- Arnaud MOUSSART : Professeur agrégé d'anglais LLCER dept d'anglais
- Carole NOSELLA : Maîtresse de conférences, Arts plastiques
- Rodolphe OLCESE : Maître de conférences, Esthétique
- Etienne PARIZET : Professeur, Acoustique (INSA Lyon)
- Laurent POTTIER : Professeur, Musicologie et informatique musicale
- Jacopo RASMI : Maître de conférences, Études Italiennes/Arts plastiques
- Anolga RODIONOFF : Professeure, Théories de l'art contemporain

ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS :

- Gregory ALIOT, ingénieur du son, responsable des studios du FIL, Saint-Etienne.
- Pierre AMOUDRUZ, directeur artistique de AADN, Lyon.
- Félicien BONNIOT, vidéaste, Lyon.
- Max BRUCKERT, réalisateur en informatique musicale à GRAME, Lyon.
- Vincent CARINOLA, compositeur, professeur au PESM (Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique) de Bourgogne (Dijon).

- Pierre COLOMIES, sound designer chez Ubisoft, Montpellier.
- Pascale JAKUBOVSKI, compositrice, enseignante au CRR, Saint-Etienne.
- Nicolas HOSTE, directeur technique du FIL, Saint-Etienne.
- Emmanuel JOURDAN, réalisateur en informatique, développeur, IRCAM, Paris et Cycling74.
- Stéphane LETZ, chercheur à GRAME, Lyon.
- Romain MICHON, chercheur à GRAME, Lyon, enseignant à l'université Stanford, USA.
- Adrien MILLIOT, producteur et réalisateur chez 87 Revanchards, Saint-Étienne.
- Yann ORLAREY, responsable de la recherche à GRAME, Lyon.
- Michel PASCAL, compositeur, professeur de composition électroacoustique au CNRR de Nice.
- Marion ROCHE, doctorante Université Jean Moulin Lyon 3, ENSBA Lyon, Directrice artistique du studio LTBL Lyon.
- Michele TADINI, enseignant dans la classe d'électroacoustique au CNSMD de Lyon.
- Nathanaël TARDIF, designer interactif.

DESCRIPTION DU PARCOURS

Le master « Création Contemporaine et Nouvelles Technologies » forme les étudiant.e.s aux enjeux esthétiques, formels et professionnels de la création numérique contemporaine. Il présente une articulation forte entre recherche théorique et maîtrise des technologies électroniques et numériques les plus avancées pour la production musicale et artistique. Les étudiant.e.s peuvent aborder ce master dans sa version « Recherche » ou sa version « Professionnel ». Pour les deux spécialités, « Arts Numériques » ou « Réalisateur en Informatique Musicale », l'étudiant.e a la possibilité d'opter pour la production d'un projet personnel de création et/ou d'un projet de recherche.

Ce master offre la possibilité de déboucher sur une inscription en doctorat.

L'originalité de cette formation, unique en France, repose en grande partie sur la mutualisation d'enseignements issus des départements d'Arts plastiques et de Musicologie, ainsi que sur l'intervention de nombreux professionnels de différentes disciplines reconnus internationalement. Ce partage d'un socle pédagogique commun, vise la transdisciplinarité des pratiques (artistiques, scientifiques et techniques) en matière de création numérique sonore et visuelle.

En début de parcours, il est demandé aux étudiants de s'inscrire dans l'une des deux spécialités suivantes (voir description détaillée ci-dessous) :

- « Réalisateur ou Réalisatrice en informatique musicale (RIM) » ;
- « Arts numériques ».

La formation s'appuie sur diverses institutions et associations culturelles partenaires régionales. Un parc matériel spécifique (ordinateurs, capteurs, interfaces, outils de prise de vue, de prise de son et de diffusion, etc.), ainsi que des lieux de production dédiés (studio musical, studio de prise de vue, studio de maquettage de dispositifs multimédia, etc.) sont mis à disposition des étudiants pendant leurs deux années de formation.

En M1 et M2 l'étudiant.e effectue un stage dans son domaines de compétences et en rapport à son projet professionnel (cf. page 10 du livret).

SPÉCIALITÉ « RÉALISATEUR OU RÉALISATRICE EN INFORMATIQUE MUSICALE (RIM) »

Cette spécialité vise la connaissance et la maîtrise des technologies électroniques et numériques et prépare au métier de Réalisateur et Réalisatrice en informatique musicale (RIM). Acteurs directs dans les productions musicales, les réalisateurs en informatique musicale se situent à l'interface entre les développeurs de logiciels, les chercheurs en informatique musicale, les compositeurs … et toutes les entreprises susceptibles d'intégrer du son dans leurs activités.

Débouchés

Pour répondre à l'augmentation du nombre de projets de production utilisant les technologies, le RIM assume différentes fonctions dont l'encadrement des compositeurs, musiciens et artistes, la gestion des projets de production, et généralement, en collaboration avec l'ingénieur du son et les musiciens, l'exécution des œuvres. Aujourd'hui dans tous les milieux où des créateurs travaillent avec les technologies numériques pour le son ou la musique (danse, théâtre, vidéo, jeux vidéo, arts plastiques, musique, internet), on trouve, parfois sous d'autres étiquettes (régisseur, ingénieur, etc.), des professionnels qui maîtrisent des concepts, des technologies et des pratiques similaires :

- dans les centres de création (IRCAM, GRM, Centres Nationaux de Création Musicales, …)
- dans les studios d'enregistrement (travail avec l'ingénieur du son),
- dans les théâtres, les centres d'arts dramatiques, les opéras, les centres chorégraphiques, les radios, les entreprises de jeux vidéo, les musées,
- dans des cabinets d'assistance conseil,
- comme designer sonore pour le spectacle vivant, le cinéma, le jeu vidéo,
- comme formateur, professeur de musique électroacoustique,
- comme développeur en informatique musicale.

SPÉCIALITÉ « ARTS NUMÉRIQUES »

En master 1 et 2, l'étudiant définit une thématique de recherche qui lui appartient en propre et qui prend appui sur sa pratique artistique. Il bénéficie de l'encadrement régulier d'un directeur de recherche, tout en continuant à développer ses compétences dans des domaines plus larges, lors de séminaires diversifiés. L'enseignant-chercheur qui dirige l'étudiant s'efforce d'élaborer avec lui un champ de recherche qui lui soit personnel et qui tienne compte de ses compétences spécifiques, ainsi que de son projet professionnel. La recherche se développe sur les deux années.

La formation vise par la même occasion la connaissance et la maîtrise des technologies électroniques et numériques, afin de fournir aux étudiants les outils nécessaires au développement de leurs projets. Cette formation technique a également comme objectif de préparer les étudiants aux différents métiers de la création numérique et celui plus spécifique du Réalisateur en arts

numériques. Acteur direct dans les productions d'œuvres numériques, il se situe à l'interface entre artistes et créateurs dans le champ des arts et expressions numériques, les développeurs de logiciels, les chercheurs en arts contemporains.

Débouchés

Ce parcours ouvre aux métiers du champ de la création plastique et technologique au sens large, de la recherche en arts numériques et dans des domaines émergents au croisement de la recherche scientifique et de la pratique artistique. Il permet également de s'engager dans la voie de la réalisation artistique dans le domaine des technologies numériques et interactives, de la médiation ou de l'animation culturelle, ou de la poursuite d'étude en Doctorat.

Par la formation technique dispensée pendant les deux années de masters, les étudiants sont également préparés aux différents métiers de la création numérique contemporaine, et plus spécifiquement celui de Réalisateur en arts numériques (RAN), Grâce à la transversalité de ses compétences, le RAN est amené à exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Assistant et réalisateur dans le champ des arts numériques ;
- Ingénieur spécialisé dans les nouvelles technologies (capteurs, circuits, réseaux...) ;
- Artiste spécialisé en arts numériques, multimédias et interactifs ;
- Ingénieur de recherche (recherche, création) ;
- Enseignant en arts numériques ;
- Salarié dans les centres de création, les théâtres, les centres chorégraphiques, des cabinets d'assistance conseil, les studios de cinéma ou de jeux vidéo.

Ils/elles effectuent en M1 un stage dans leurs domaines de compétences et en rapport à leurs projets professionnels (cf. page 10 du livret).

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

CAS DE DISPENSE :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :
– Les étudiant.e.s titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ils ne font que le mémoire.
– Les étudiant.e.s titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
– Les étudiant.e.s qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.
La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

UE1 : Méthodologie	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 6**	**Coef. 1**
A. Anglais		18	Ecrits en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	2	1
B. Méthodologie de la recherche (au choix parmi 1, 2 + 3)							
1. Méthodologie de l'écrit [AN] V. Ciciliato/R. Olcèse		10	Contrôle continu	Dossier	Dossier	1	2
2. Méthodologie de la recherche et du rapport de projet [RIM]		18	Contrôle continu	Ecrit 2h	Ecrit 2h	1	2
3. Méthodologie de l'écrit (commun)		6	Contrôle continu	Dossier	Dossier	1	1
C. Histoire et théorie des arts et médias (au choix parmi 1,2)							
1.1 Histoire et théorie des arts technologiques 1 [AN] V. Ciciliato		8	Dossier	Dossier	Dossier	1	3
1.2 Histoire et théorie des arts technologiques 2 [AN] R. Olcèse/C. Nosella		8	Dossier	Dossier	Dossier	1	3
2. Musiques électroacoustiques [RIM] L. Pottier	15	6	CC	Dossier	Ecrit 1h30	2	3

UE2 Approfondissements disciplinaires	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 8**	**Coef. 2**
A. Un au choix parmi 1, 2							
1.1 Arts visuels (au choix parmi a, b, c)						3	3
a. Mondes de l'art, globalisation et culture visuelle [AN] F. Flahutez	18		Dossier	Dossier	Dossier		
b. Livre d'artiste [AN]	18		Dossier	Dossier	Dossier		
c. Le corps à l'œuvre [AN] C. Cadaureille	18		Ecrit Terminal 3h	Ecrit 3h	Dossier		
1.2 Art et nouveaux médias [AN] A. Rodionoff	18		Dossier	Dossier	Dossier	3	3
2.1 Sociophonétique [RIM]	12	12	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
2.2 Atelier d'informatique musicale [RIM] R. Michon	6	6	CC	Dossier	Ecrit 1h30	3	4
B. Séminaire ou colloque du ECLLA			Compte rendu	Ø	Compte rendu	2	3

UE3 Techniques de production	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Cinq choix parmi A, B, C, D, E, F							
A. Technique de studio image (tournage, montage) A. Millot		12	Contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	2	2
B. Technique du studio électroacoustique		10	Contrôle continu: travaux personnels			2	4
C. Technique du studio musiques actuelles		20	Contrôle continu: travaux personnels			2	4
D. Traitement image temps réel #1 V. Ciciliato		8	Contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	2	2
E. Programmation WEB N. Tardif	6	6	Contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	2	2
F. Initiation à la programmation Ph. Ezequel	12	12	CC	Ecrit 2h	Ecrit 2h	2	2

UE4 : Projet	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
Conception/scénographie, Suivi de projet		14	Dossier	Dossier	Dossier		

ANNÉE 1

SEMESTRE 2

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
A. Anglais		18	Ecrits en cours de semestre	Ecrit 1h	Ecrit 1h	2	1
B. Stage (2 semaines min.)			Rapport de stage	∅	∅	2	5
C. Insertion professionnelle – CAP Avenir						2	1

UE2 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 1
A. Au choix parmi 1, 2, 3, 4							
1. Photographie D. Méaux [AN]	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
2. Objets du design C. Bardin [AN]	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
3. Musicologie XXe et XXIe s. V. Waschbusch [RIM]	15	6	CC	Dossier	Ecrit 1h30	4	2
4. L'art en question A. Rodionoff [AN]	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
B. Espaces composites V. Ciciliato	18		Dossier	Dossier	Dossier	4	2
C. Séminaire ou colloque du ECLLA			Compte rendu	∅	Compte rendu	2	2

UE3 Techniques de production	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 1
Trois au choix parmi 1, 2, 3, 4							
1/ Motion design & compositing [AN] F. Bonniot		16	contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	3	2
2. Traitement image temps réel #2 [AN]		8	contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	3	2
3. Programmation WEB N. Tardif		6	contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	3	2
4. Algorithmique – PYTHON Ph. Ezequel		12	CC	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	2

UE4 **Projet de recherche**	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects** **5**	**Coef.** **1**
Un au choix parmi 1, 2							
1.1 Théorie des arts technologiques, approche méthodologique [AN] J. Rasmi		14	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
1.2 Conception/scénographie [AN]		8	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
2. Conception/scénographie [RIM]		8	Dossier	Dossier	Dossier	5	2

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
A. Anglais							
1. Anglais 1 Sophie Reviron (2 groupes)		18	Dossier	Dossier	Dossier	2	2
B. 2 choix parmi 1, 2, 3							
1.Méthodologie de l'écrit [AN] V. Ciciliato/R. Olcèse		6	Contrôle continu	Dossier	Dossier	2	4
2. Diffusion, environnement pro M. Messaoudi [AN]	8		Dossier	Dossier	Dossier	2	4
3. Direction artistique de projets, environnement professionnel N. Hoste [RIM]	5	5	CC écrit (1h30)			2	4

UE2 : Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
A. Au choix parmi 1,2 + 3							
1. Esthétique et histoire des arts numériques [AN]						4	5
Au choix : un cours au choix parmi les deux cours d'histoire de l'art de l'agrégation ou d'esthétique (imputé à l'agrégation) [AN]	22		Dossier	Dossier	Dossier	4	
2. Musique et musicologie [RIM]						4	5
2.1. Création musicale V. Carinola [RIM]		9	Contrôle continu: travaux personnels			1	2
2.2 Histoire de la musique L. Pottier, M. Pascal [RIM]	9		CC écrit (1h30)			1	2
2.3 Acoustique et psycho-acoustique E. Parizet [RIM]	12		CC écrit (1h30)			2	1
3 Séminaire transversal, commun aux différents parcours Arts et société (en lien avec les axes du labo)	18		Dossier	Dossier	Dossier	2	1
B. Histoire et théorie des arts technologiques 1 (mutualisé M1 s.1)		8	Dossier	Dossier	Dossier	2	2

UE3 : Spécialisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef 2
A. Informatique appliquée (au choix parmi 1, 2)						5	4
1 Dispositifs image temps réel [AN] P. Amoudrouz		16	Contrôle continu	Dossier	Dossier	5	
2.1 Informatique (langages et systèmes) [RIM]		12	CC écrit (1h30)			2	1
2.2 Composition algorithmique [RIM] L. Pottier		12	CC exercices			1	2
2.3 Traitement du signal [RIM] Y. Orlarey	6	6	CC exercices (50%) et écrit 3h (50%)			2	1
B. Conception/scénographie (mutualisé M1)		14	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
C. Dispositifs audio temps réel		12				2	4

UE4 : Techniques de production	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
A. Au choix parmi 1, 2						3	3
1. Image 3D/synthèse [AN] M. Roche		10	Contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	3	
2. Techniques de studio [RIM] G. Aliot		12	Contrôle continu: travaux personnels			3	
B. Capture de mouvement R. Michon		8	Contrôle continu: travaux personnels	Dossier	Dossier	3	2

ANNÉE 2

SEMESTRE 4

UE1 Valorisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
A. Au choix parmi 1,2							2
1.1 Méthodologie de l'écrit [AN] V. Ciciliato/R. Olcèse		6	Contrôle continu	Dossier	Dossier	2	
1.2 Insertion professionnelle – Cap Avenir [AN]						2	
2. Insertion professionnelle – Cap Avenir [RIM]						4	

UE2 : Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Au choix parmi 1,2							2
1. Arts visuels							
1.1. Séminaire ou colloque du ECLLA [AN]			Compte rendu	∅	Compte rendu	4	

1.2 Histoire et théorie des arts technologiques 2 (mutualisé M1 s.1) [AN]		8	Dossier	Dossier	Dossier	4	
2. Musique et musicologie [RIM]							
2.1 Histoire musiques électroniques [RIM] M. Pascal	8		CC écrit (1h30)			4	
2.2 Environnement Linux-osX [RIM] S. Letz		8	CC exercices (50%) et écrit 1h30 (50%)			4	

UE3 : Spécialisation	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 6**	**Coef 2**
A. Au choix parmi 1, 2							1
1. DSP création						6	
1.1 Traitement du signal [RIM] Y. Orlarey	6	6	CC exercices (50%) et écrit 3h (50%)			3	
1.2 Techniques de studio : Composition électroacoustique [RIM] P. Colomies/M. Tadini	6	18	Contrôle continu: travaux personnels			2	
2.. Conception/scénographie (mutualisé M1-s2) [AN]		16	Dossier	Dossier	Dossier	5	
B. Dispositifs audio temps réel		6				1	2

UE4 Mémoire de recherche ou stage long	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Ects 12**	**Coef. 3**
A ou B					
A – Mémoire de recherche			Rédaction du mémoire et soutenance + stage court	12	
B - Projet + Stage en milieu professionnel (stage ≥ 12 semaines)		4	Rapport de stage	12	

Musique : Recherche en Musicologie

Responsable : Matthieu CAILLIEZ, matthieu.cailliez@univ-st-etienne.fr

Équipe :

Titulaires :
Sandy BLIN, professeure agrégée, arts plastiques
Matthieu CAILLIEZ, maître de conférences, musicologie, IHRIM (UMR 5317)
Anne DALLES, professeure certifiée, anglais
Anne DAMON-GUILLOT, professeure d'université, musicologie, ECLLA
Marc DESMET, professeur d'université, musicologie, IHRIM (UMR 5317)
Fabrice FLAHUTEZ, professeur d'université, histoire de l'art, ECLLA
Fabien HOULES, professeur agrégé, musicologie
Arnaud MOUSSART, professeur agrégé, anglais
Laurent POTTIER, professeur d'université, musicologie, ECLLA
Viviane WASCHBÜSCH, maîtresse de conférences, musicologie, ECLLA
Paul ALBENGE, attaché temporaire d'enseignement et de recherche, musicologie, IHRIM (UMR 5317)

Chargés de cours :
Géraldine ALIBERTI, directrice artistique des Clés de l'écoute, directrice générale et artistique de Sonic Solveig
Gregory ALIOT, ingénieur du son, responsable des studios du FIL, Saint-Étienne
Gérard AUTHELAIN, musicologue, président du Cefedem Auvergne-Rhône-Alpes, sociétaire de l'Académie Charles Cros pour la chanson et pour le jeune public
Péroline BARBET-ADDA, réalisatrice sonore et chercheuse indépendante
Mélodie BLANCHOT, médiatrice au Musée d'Art Moderne et Contemporain, Saint-Étienne
Charlotte BROUARD-TARTARIN, programme editor, artistic planning division, Philharmonie Luxembourg & Orchestre Philharmonique du Luxembourg
Vincent CARINOLA, compositeur, professeur à l'École Supérieure de Musique de Bourgogne-Franche-Comté
Ludovic LAURENT-TESTORIS, président des Clés de l'écoute, responsable du développement pédagogique de Sonic Solveig
Déborah LIVET, musicologue, attachée de production et chargée de la bibliothèque musicale de l'Orchestre régional de Normandie
Ross LOUIS, professeur d'université, *Performance Studies*, Xavier University of Louisiana (États-Unis)
Julie OLEKSIAK, coordinatrice de la recherche au Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (ethnopôle)
Judicaëlle PACE, chargée des relations avec le public, Ensemble Orchestral Contemporain, Saint-Étienne
Amilia PEREZ, chargée de développement culturel, Auditorium – Orchestre National de Lyon
Cécile PICHON-BONIN, historienne de l'art, chargée de recherche au CNRS (LIR3S, UMR 7366)
Guillaume PIKE, directeur de l'Atelier Canopé 42, Saint-Étienne

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif est une initiation (M1) puis une formation approfondie (M2) à la recherche en musicologie : recherche de sources, détermination d'un corpus, d'une problématique, d'une démarche heuristique et d'une méthodologie adaptée au corpus et à la problématique. Les cours de méthodologie de la recherche, les stages ainsi que l'ensemble des séminaires proposés sont à la fois orientés vers la transmission de savoirs et vers celle de savoir-faire préparant l'étudiant à exercer ses compétences dans différents domaines relevant de la musicologie. Chaque étudiant bénéficie, pour son projet de recherche, de l'encadrement régulier et personnalisé d'un enseignant-chercheur. Les domaines représentés sont ceux des musiques savantes occidentales – du Moyen Âge à nos jours –, des musiques électronumériques, de l'ethnomusicologie, des musiques actuelles et du jazz. Le mémoire, le stage, le jeu des options, la participation à des projets de recherche et le suivi d'événements scientifiques ciblés permettent à l'étudiant de personnaliser son parcours, tout en continuant, lors de séminaires, à développer et approfondir ses compétences dans des domaines extérieurs à son propre champ d'investigation.
Une UE spécialisée dans le domaine du jeune public (création, médiation, recherche), mutualisée avec le parcours « Administration et Gestion de la Musique », singularise ce parcours et offre des pistes d'insertion professionnelle et de réflexions originales.

L'étudiant.e de M2 « musique et musicologie » est encouragé à s'intégrer à une équipe de recherche, du moins dans un premier temps comme observateur. Il suit les activités de séminaires, journées d'étude, colloques proposées par les centres de recherche auxquels sont rattachés les musicologues : ECLLA et IRHIM.

Le master demeure un grade qui a sa finalité en lui-même. Cependant, le M2 peut être envisagé comme le projet viable d'une thèse de doctorat. Le stage de M2 (un mois minimum) permet un premier contact avec des structures de recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Recherche : doctorat ; chercheur, enseignant-chercheur
Enseignement : CAPES, agrégation ; professeur dans le secondaire
Secteur privé ou public : édition musicale, critique musicale, documentation, médiation, communication, administration, gestion, programmation d'événements musicaux au sein d'institutions privées ou publiques

RELATIONS INTERNATIONALES

- LEIPZIG (D), Universität Leipzig
- MAYNOOTH (EIR), National University of Ireland, Department of Music
- OLOMOUC (CZ), Palacky University in Olomouc, Department of Musicology
- PRAGUE (CZ), Charles University in Prague, Department of Musicology

Parcours Musique et musicologie
MASTER 1

SEMESTRE 1

UE1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
1. **Anglais** Arnaud Moussart Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2 Outils méthodologiques de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 1
1. **Méthodologie de la recherche et du rapport de projet** Anne-Damon Guillot, Marc Desmet, Laurent Pottier, Viviane Waschbüsch Dont 18 heures mutualisées MM 1, AGM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1		24	cc	écrit 2h	écrit 2h	6	6
2. **Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique** *Les noms des chercheurs invités seront précisés à la rentrée.* Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1 et 2, imputé MM 1	6		compte rendu **rendu : 14 décembre 2023 avant 16h**	∅	compte rendu **rendu : 24 juin 2024 avant 16h**	2	2
3. *Deux choix parmi a, b, c, d*							
a. **Analyse auditive** Fabien Houlès Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	écrit 2h	écrit 2h	2	2
b. **Analyse musicale pour la médiation** *Le nom de l'enseignant sera précisé à la rentrée.* Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		12	cc	dossier	dossier	2	2
c. **Technique du studio électroacoustique** Vincent Carinola Mutualisé MM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1		10	cc : travaux personnels	dossier	dossier	2	2
d. **Technique du studio musiques actuelles**							

Gregory Aliot Mutualisé MM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1		20	cc : travaux personnels	dossier	dossier	2	2
UE3 Approfondissements disciplinaires	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 9**	**Coef. 1**
1. **Musicologie XVIII^e^ et XIX^e^ siècles** Matthieu Cailliez Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. **Ethnomusicologie** Anne Damon-Guillot Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. **Musiques électroacoustiques** Laurent Pottier Mutualisé MM 1 et 2 et Création Contemporaine 1 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	3	3

UE4 Pratique de la recherche *1 choix parmi 1 et 2*	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 2**	**Coef. 1**
1. **Journée d'étude ou colloque**			compte rendu **rendu : 14 décembre 2023 avant 16h**	∅	compte rendu **rendu : 24 juin 2024 avant 16h**	2	2
2. **Rédaction de supports de médiation** Charlotte Brouard-Tartarin Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	dossier	dossier	dossier	2	2

UE5 Projet de recherche (étape 1)	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Seconde chance**	Ects 5	Coef. 3
			dossier **rendu : 14 décembre 2023 avant 16h**	dossier **rendu : 24 juin 2024 avant 16h**		

SEMESTRE 2

UE1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 2
1. **Anglais** Anne Dallès Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2 Insertion Professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
1. **Stage** (70h minimum)			Rapport de stage **rendu : 14 mai 2024 avant 16h**	∅	Rapport de stage **rendu : 24 juin 2023 avant 16h**	4	4
2. **Insertion Professionnelle** – Cap Avenir						2	2

UE3 Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 1
1. **Musicologie XVI^{e} et XVII^{e} siècles** Marc Desmet Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. **Jazz** Paul Albenge Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. **Musicologie XX^{e} et XXI^{e} siècles** Viviane Waschbüsch Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3

UE4 Pratique de la recherche *2 choix parmi 1, 2, 3*	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
1. **Journée d'étude ou colloque**			compte rendu **rendu : 14 mai 2024 avant 16h**	∅	compte rendu **rendu : 24 juin 2024 avant 16h**	2	2
2.**Programmation/organisation de concerts** *Le nom de l'enseignant sera précisé à la rentrée.* Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	dossier	dossier	2	2

3.**Médiation culturelle** *Le nom de l'enseignant sera précisé à la rentrée.* Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	dossier	dossier	2	2

UE5 **Spécialisation Jeune public : histoire et enjeux sociétaux** *2 choix parmi 1, 2, 3, 4*	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 4**	**Coef. 1**
1.**Art et enfance (regard historique et épistémologique)** Cécile Pichon-Bonin Déborah Livet Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	3	10	dossier	dossier	dossier	2	2
2.**Interculturalité et inclusion** Julie Oleksiak Guillaume Pike Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1	2	10	dossier	dossier	dossier	2	2
3. **Edition numérique et médiation** Géraldine Aliberti Ludovic Laurent-Testoris Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	dossier	dossier	dossier	2	2
4. **Écritures musicales et sonores pour le jeune public** Gérard Authelain Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	2	10	dossier	dossier	dossier	2	2

UE6 **Projet de recherche (étape 2)**	**CM**	**TD**	**Régime continu** dossier **rendu :** **14 mai 2024 avant 16h**	**Seconde chance** dossier **rendu :** **24 juin 2024 avant 16h**	**Ects** 5	**Coef.** 3

Parcours Musique et musicologie
MASTER 2

SEMESTRE 3

UE1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
1. **Anglais** 1 (semestre impair) Arnaud Moussart Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2
2. **Anglais** 2 (semestre pair) Anne Dallès Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2 Méthodologie	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
1. **Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique (= Journée des invités)** *Les noms des chercheurs invités seront précisés à la rentrée.* Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1 et 2, imputé MM 1	6		compte rendu **rendu : 14 décembre 2023 avant 16h**	∅	compte rendu **rendu : 24 juin 2024 avant 16h**	3	3

UE3 Séminaires de musicologie *2 choix*	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 1
1. **Ethnomusicologie** (semestre impair) Anne-Damon Guillot Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	5	1
2. **Musicologie XVIII^{e} et XIX^{e} s.** (semestre impair) Matthieu Cailliez Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	5	1
3. **Musiques électroacoustiques** (semestre impair) Laurent Pottier Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1
4. **Musicologie XVI^{e} et XVII^{e} s.** (semestre pair) Marc Desmet Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	5	1
5. **Musicologie XX^{e} et XXI^{e} s.** (semestre pair) Viviane Waschbüsch Mut. MM 1/2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1

6. **Jazz** (semestre pair) XXX Mut. MM 1/2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	5	1

UE4 Spécialisation *2 choix parmi 1, 2, 3*	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 4**	**Coef. 1**
1. **un séminaire de musicologie** (cf. UE3)			cf. supra	cf. supra	cf. supra	2	1
2. **un colloque**			compte rendu **rendu : 14 mai 2024 avant 16h**	∅	compte rendu **rendu : 24 juin 2024 avant 16h**	2	1
3. **Médiation culturelle et artistique : l'exemple du jeune public** Judicaëlle Pace ; Mélodie Blanchot Mutualisé MIC, imputé MIC	12	12	dossier	dossier	dossier	2	1

UE5 Insertion professionnelle	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 7**	**Coef. 1**
1. **Stage** (70h minimum)			rapport de stage **rendu : 14 mai 2024 avant 16h**	∅	rapport de stage **rendu : 24 juin 2024 avant 16h**	5	4
2. **Insertion professionnelle** – Cap Avenir						2	2

UE6 Transversalité	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 2**	**Coef. 1**
Séminaire transversal du master Arts Fabrice Flahutez (4h), Sandy Blin (7h), Ross Louis (7h), mutualisé avec d'autres parcours de M2 du Master Arts	18		dossier	∅	dossier	2	1

SEMESTRE 4

UE1 Travail de recherche	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Ects 30**	**Coef. 1**
1. **Mémoire de recherche**			Rendu mémoire : • Session 1 : **14 mai 2024 avant 16h** • Session 2 : **24 juin 2024 avant 16h** • Session d'automne : **2 septembre 2024 avant 16h**	27	5

			Soutenance : jusqu'au 5 juillet (sessions 1 et 2) ou avant le 30 septembre (session d'automne)		
2. **Ateliers de recherche master et doctorat** Matthieu Cailliez, Anne Damon-Guillot, Marc Desmet, Laurent Pottier, Viviane Waschbüsch		10	cc	3	1

Séminaires, journées d'étude et colloques 2023-2024

(connus au moment de la rédaction du livret)

- Journées d'étude de la Société Française d'Ethnomusicologie (SFE) : « Rêver la musique, enchanter le monde. L'imaginaire en ethnomusicologie », Lyon, Musée des Confluences, 22-24 septembre 2023. Voir : https://vu.fr/JDQm
  contact : anne.damon@univ-st-etienne.fr

- Colloque « De la commande au processus de création. Réflexions sur la numérisation des fonds en musique contemporaine », Saint-Étienne, Université Jean Monnet, 15 et 16 novembre 2023.
  contact : laurent.pottier@univ-st-etienne.fr / viviane.waschbusch@univ-st-etienne.fr

- Colloque « Giacomo Puccini, 1924-2024 : Puccini et la France », Lyon, 20-22 mars 2024. Voir : https://ihrim.ens-lyon.fr/evenement/giacomo-puccini-1924-2024-puccini-et-la-france
  contact : matthieu.cailliez@univ-st-etienne.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1

UE1 LANGUE VIVANTE

Anglais

On approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau avancé/indépendant B2+ du Cadre Européen attendu.
Thème(s) précisé(s) à la rentrée.
Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

UE2 OUTILS MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

Méthodologie de la recherche et du rapport de projet

Travail bibliographique : lieux de la recherche ; moteurs de recherche et catalogues en ligne ; répertoire de sources ; catalogues thématiques ; dictionnaires et encyclopédies ; bibliographie de littérature musicale ; bibliographie de musique ; périodiques ; éditions musicales ; discographie ; iconographie.
Archives sonores et sources orales.
Élaboration d'un corpus, formulation d'un titre et d'une problématique
Mise en forme et présentation : normes de descriptions bibliographiques ; présentation du mémoire ; organisation du texte ; index et tables des matières.

Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique (= Journée des invités)

vendredi 27 octobre 2023, 11h-12h30 et 14h-17h *salle à préciser*

Le département de musicologie reçoit trois invités extérieurs qui viennent parler de l'actualité de leurs recherches. Les noms des trois chercheurs invités seront précisés à la rentrée.

Analyse auditive

Ce cours prépare au commentaire écrit et oral de documents sonores, sous les angles technique, historique, stylistique.

Analyse musicale pour la médiation

Transmettre à un large public le résultat d'une analyse musicologique... Cet objectif soulève divers questionnements pour aider l'auditeur à entendre : quelles notions aborder ? quel vocabulaire adopter ? quels outils utiliser ?
Ces questionnements seront abordés principalement sous l'angle pratique et prendront appui sur l'examen critique de nombreux supports numériques disponibles en ligne. Des notions aussi diverses que le choix de représentation de la musique (partition, représentations graphiques diverses), la scénarisation et l'ergonomie seront également abordées. Des outils techniques permettant de créer des scénarios en ligne seront présentés et un support de médiation numérique devra être réalisé pour l'évaluation.

Technique du studio électroacoustique

L'atelier du compositeur : l'étudiant.e parcourt les différentes étapes de réalisation d'une pièce électroacoustique. Il s'agit d'explorer et de questionner, par la pratique, la place des technologies audio-numériques dans la création musicale contemporaine.

Technique du studio musiques actuelles

Apprentissage des bases théoriques et pratiques en techniques d'enregistrement et de mixage, mastering sur station audio numérique. Utilisation de Pro Tools, formation sur le fonctionnement du studio de la faculté. Tour d'horizon des micros de scène et studio.

UE3 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Musicologie XVIII^{e} et XIX^{e} siècles

Administration et gestion de l'industrie théâtrale européenne au XIX^{e} siècle : l'exemple de l'opéra

L'évolution de l'industrie théâtrale est très importante au XIX^{e} siècle et se manifeste en particulier dans le domaine de l'art lyrique. Les modes de fonctionnement varient grandement d'un pays à l'autre et, au sein d'un même pays, entre les centres culturels et leur périphérie. Plusieurs questions seront étudiées en particulier, notamment l'analyse des écrits et mémoires des directeurs de théâtre, le problème de la reconnaissance internationale des droits d'auteur, l'organisation des tournées, le rôle de la presse musicale, la documentation administrative sur la gestion des théâtres, etc.

CHARLE, Christophe, *Théâtres en capitales. Naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne, Paris*, Albin Michel, 2008.
CORBIERE, Laetitia, *Du concert au show business. Les imprésarios au cœur des échanges internationaux, 1850-1930*, Lyon, Symétrie, 2023.
DAVIS, Tracy C., *The Economics of the British Stage 1800-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
GOETSCHEL, Pascale, YON, Jean-Claude (éd.), *Directeurs de théâtre XIX^{e}-XX^{e} siècles. Histoire d'une profession*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008.
MOISAND, Jeanne, *Scènes capitales. Madrid, Barcelone et le monde théâtral fin de siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2013.
MÜLLER, Sven Oliver, *Das Publikum macht die Musik. Musikleben in Berlin, London und Wien im 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2014.
PRESTON, Katherine K., *Opera for the People. English-Language Opera & Women Managers in Late 19th-Century America*, Oxford University Press, 2017.

Ethnomusicologie

Folklore enfantin entre hier et aujourd'hui : historiographie, ethnographie et écriture sonore

En 1931, le *Manuel général de l'instruction primaire*, journal officiel du ministère de l'Instruction publique, sollicite les instituteurs et institutrices de France pour collecter le « folklore enfantin tout entier ». L'enquête donne lieu à 10 000 feuillets remplis de chansons, de formulettes, de gages, de devinettes et de jeux chantés, aujourd'hui conservés aux Archives Nationales. Les feuillets constituent ce qu'on appelle communément le « fonds Baucomont », du nom de celui qui a coordonné la collecte. Nous essayerons d'abord de comprendre comment se positionne cet immense corpus dans la constitution du champ du « folklore enfantin ». Ensuite, avec la documentariste Péroline Barbet, nous travaillerons, au sein d'un atelier de quelques jours successifs, à l'écriture et à la réalisation d'une fiction sonore visant à faire ressortir les enjeux scientifiques, l'intérêt historique et la part sensible du fonds Baucomont, en résonance avec les jeux chantés des enfants d'aujourd'hui.

BAUCOMONT Jean ; GUIBAT Frank ; TANTE LUCILE; PINON Roger ; SOUPAULT Philippe (eds), *Les comptines de langue française* [1961], Paris, Seghers, 3/1975 (collection « P. S. »).
CHARNAY Thierry, « Le corpus Baucomont des pratiques ludiques des enfants », in Saadi-Mokrane D. (dir.), *Sociétés et cultures enfantines*, Lille, Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 2000, p. 31-38.
DAMON-GUILLOT Anne ; MACAIGNE Emmanuelle (dir.), *Eh bien, chantez maintenant ! Chansons d'enfance, deux siècles d'un patrimoine vivant,* Éditions Canopé, collection Éclairer, 2022.
Site de M/Ondes : http://peroline-barbet.com/

Musiques électroacoustiques

Étude du répertoire des musiques mixtes utilisant des dispositifs interactifs temps réels réalisés avec le langage Max/MSP

Le séminaire propose d'aborder quelques pièces majeures du répertoire des musiques mixtes en détaillant la chaîne des traitements et des processus de synthèse mise en œuvre pour réaliser le dispositif électronique de ces œuvres. Une initiation au langage Max/MSP sera également proposée de façon à pouvoir étudier comment ces dispositifs sont construits et comment des interactions entre les interprètes et l'ordinateur peuvent être envisagées (par exemple avec le suivi automatique de partition). Parmi les œuvres étudiées figurent des pièces de Philippe Manoury, Tristan Murail, John Chowning, Jean-Claude Risset, Thierry De Mey, Annette Van De Gorne, Yann Maresz, Kasper Toeplitz, Pascale Jakubowski ou Luis Quintana.

UE4 PRATIQUE DE LA RECHERCHE

Journées d'étude et colloques

L'étudiant choisit, en accord avec son directeur ou sa directrice de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Rédaction de supports de médiation

Ce cours aura pour objectif d'apprendre à identifier les éléments nécessaires à des supports de médiation pertinents, en fonction du type d'événement et du public ciblé, puis de réfléchir à la manière de restituer ces éléments. Il abordera majoritairement mais pas exclusivement les supports écrits, en s'appuyant sur des exemples concrets d'institutions en Europe.

UE5 PROJET DE RECHERCHE

Mémoire de recherche (étape 1)
Définition du sujet (rendu en double exemplaire) :

- Titre (2 points)
- Corpus (présenté et commenté) (4 points)
- Bibliographie (4 points)
- Problématique en 30 lignes, faisant référence au corpus et à la bibliographie (10 points)

La préparation de l'étape 1 se fait avec l'appui et sous la direction d'un enseignant-chercheur sous forme de séances personnelles de travail. Sauf pour les étudiants se trouvant à l'étranger, le mail

ne peut constituer un mode d'échange scientifique exclusif pour garantir une réelle progression.
Deux fiches de lecture (rendues en simple exemplaire)
documents choisis en accord avec le directeur ou directrice de recherche

- fiche de lecture pour un livre : 15 000 caractères (espaces compris)
- fiche de lecture pour un article ou un chapitre de livre : 10 000 caractères (espaces compris)

SEMESTRE 2

UE1 LANGUE VIVANTE

Anglais

On approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau avancé/indépendant B2+ du Cadre Européen attendu.
Thème(s) précisé(s) à la rentrée.
Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

UE2 INSERTION PROFESSIONNELLE

Stage : minimum 70 heures (*cf.* supra) mais peut être plus long ; en accord avec le directeur ou directrice de recherche

Insertion professionnelle : Cap Avenir

UE3 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Musicologie XVI^{e} et XVII^{e} siècles

Spatialiser le son, visualiser la temporalité : la mise en espace du sonore dans la musique de la Renaissance et ses différentes fonctions

S'il est acquis que, dès le XV^{e} siècle, les œuvres musicales consignées par écrit intègrent des données nouvelles de spatialisation et de temporalité (Lütteken, 2019), on doit constater que cet influx premier marquant l'entrée dans la Renaissance est suivi d'une quantité d'expérimentations poursuivant l'exploration de dispositifs singuliers, en lien soit avec la mise en espace de la performance, soit avec la désignation de repères formels audibles. Ce séminaire se propose d'aborder la question de la spatialisation du son au travers de différents paramètres (notations, textures, structures, effectifs, performances), en l'illustrant à partir d'un choix d'œuvres puisé dans la période 1440-1600 (Dufay, Ockeghem, Josquin, Palestrina, Lassus et Gabrieli).

Julie Cumming and Peter Schubert, « Text and motif c. 1500: a new approach to text underlay », *Early music*, XI n° 1 (2012), p. 3-13.

Laurenz Lütteken, *Music of the Renaissance, Imagination and reality of a cultural practice*, trad. angl. de l'all. par James Steichen, Oakland, University of California Press, 2019.
Dagmar Thoss, « Flemish miniature painting in the Alamire manuscripts », *The Treasury of Petrus Alamire*, ed. Herbert Kellmann, Gent ; Amsterdam, Ludion, p. 53-62.

Jazz

Le programme sera spécifié à la rentrée.

Musicologie XX^e^ et XXI^e^ siècles

Penser la musique aujourd'hui à travers les écrits de Pierre Boulez

En préparation au bicentenaire Pierre Boulez en 2025 nous allons nous intéresser dans le cadre de ce séminaire aux écrits de Pierre Boulez. Que peut-on déduire des textes du compositeur ? Quels enseignements peut-on tirer de l'analyse de ses textes pour ses concepts de composition et l'évolution de son œuvre au fil des années ? A travers le prisme des textes et entretiens dans les ouvrages *Penser la musique aujourd'hui* (1963), *Relevés d'apprenti* (1966), *Par volonté et par hasard* (1975) et *Points de repère* (1981), les approches de Pierre Boulez seront analysées et mis en contexte avec ses œuvres. L'ensemble orchestral contemporain proposera une répétition ouverte à l'Auditorium de la Maison de l'Université de la *Sonatine pour Flûte et Piano* (1946) en avril 2024 qui sera intégrée au séminaire. Ce moment d'écoute et d'échange permettra de faire un lien entre les textes théoriques et l'analyse d'une œuvre précise. Des retranscriptions des lettres de Pierre Boulez de la Fondation Paul Sacher seront les sources primaires sur lesquelles se base le séminaire.

Pierre Boulez, *Penser la musique aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 1963.
Pierre Boulez, *Relevés d'apprenti*, Éditions du Seuil, Paris, 1966.
Pierre Boulez, *Par volonté et par hasard*, entretiens avec Célestin Deliège, Paris, Éditions du Seuil 1975.
Pierre Boulez, *Points de repère*, Paris, Christian Bourgois, 1981.
Correspondance Pierre Boulez-John Cage, Paris, Christian Bourgois, 1991.
Susanne Gärtner, *Werkstatt-Spuren: Die Sonatine von Pierre Boulez*, Band 47, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, 2008.

UE4 PRATIQUE DE LA RECHERCHE

Journée d'étude ou colloque

L'étudiant choisit, en accord avec son directeur ou sa directrice de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Programmation/organisation de concerts

Choix d'un interprète pour une œuvre donnée, choix d'un lieu pour mettre en valeur un répertoire … la programmation est l'art du choix, mais d'un choix éclairé et construit, qui combine à une somme de contraintes techniques, financières, administratives, une somme d'envies, de souhaits, de rêves parfois. Savoir créer ces opportunités pour créer au concert ces instants « magiques » qui suscitent l'émotion vraie, nécessite une bonne part d'intuition, mais aussi quelques clefs que ces quelques séances permettront peut-être d'acquérir.

Médiation culturelle

Il s'agira de comprendre la fabrication de projets de développement territorial faisant appel à la musique. On se demandera notamment selon quels enjeux la musique est sollicitée pour la revitalisation de terrains urbains. À partir d'études de cas qui mobilisent la musique comme ingrédient de transformation sociale – projet DEMOS de la Philharmonie de Paris, festivals faisant à la fois la promotion d'artistes et travaillant par l'action culturelle pour une meilleure harmonisation entre les territoires et les communautés –, on abordera les thèmes croisés de musique et démocratie, musique et identité locale, musique et diversité culturelle.

UE5 SPÉCIALISATION JEUNE PUBLIC : HISTOIRE ET ENJEUX SOCIÉTAUX

Art et enfance (regard historique et épistémologique)

- ***Images en musique et musique en images*** **(Cécile Pichon-Bonin)**

Cette partie de l'enseignement se concentre sur les rapports entre image et musique ou chansons pour enfants, à travers l'étude du livre illustré. Dès le XIXe siècle, des efforts sont en effet mis en œuvre pour fixer le répertoire de chansons enfantines et l'image est rapidement convoquée pour accompagner la diffusion des chansons et musiques, qu'elles soient traditionnelles ou créées spécifiquement pour les enfants. L'analyse des livres de chansons illustrés requièrent donc une approche interdisciplinaire associant histoire de la musique, de l'art et de la culture visuelle. Le cours répond à un double objectif d'apport de connaissances et d'apprentissage méthodologique. D'une part, nous définirons ensemble les différentes fonctions et significations de l'image, principalement dans ces ouvrages du XIXe au milieu du XXe siècle. D'autre part, nous aborderons la méthode de l'analyse de l'image qui pourra être ensuite appliquée à tous les supports (illustrations mais aussi affiches et pochettes de disques par exemple).

Alten Michèle, « Un siècle d'enseignement musical à l'école primaire », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°55, juillet-septembre, 1997. pp. 3-15, https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1997_num_55_1_3659, consulté le 11 décembre 2020.
Cousin, Bernard, *L'Enfant et la chanson : une histoire de la chanson d'enfant,* Paris, Messidor, 1988.
Damon-Guillot, Anne et Macaigne, Emmanuelle (dir.), *Eh bien, Chantez maintenant ! Chansons d'enfance, deux siècles d'un patrimoine vivant,* catalogue de l'exposition du Musée National de l'Education de Rouen, Canopé, 2022.
Gaiotti, Florence et Hamaide-Jager, Eleonore (dir.), *La chanson dans la littérature d'enfance et de jeunesse,* Artois Presse Université, Arras, 2020.
Manson, Michel, « Les Chansons pour enfants deviennent des livres : du folklore à l'album de comptines », *in* S. Rayna, C. Séguret et C. Touchard (dir.), *Lire en chantant des albums de comptines,* Erès, Toulouse, 2015, p. 135-156.

- ***Edmée et Paul Arma, une éducation musicale pour la jeunesse (1936-1996)*** **(Déborah Livet)**

Ce cours a pour ambition d'appréhender d'un point de vue musicologique et historique le travail d'un compositeur et de sa femme institutrice sur le répertoire des chansons traditionnelles. Avec la création des Loisirs Musicaux de la Jeunesse en 1937 et les nombreux recueils à destination des enfants et des jeunes publiés par le couple, nous verrons comment Paul et Edmée Arma s'inscrivent dans le paysage musical d'une époque. Les supports d'écoute, les visuels pour illustrer les chants, les partitions mais aussi leurs mémoires, nous permettront de mieux comprendre le travail de collectage du compositeur tout autant que son travail d'harmonisateur et la façon dont l'illustration s'adjoint à la musique. Seront également abordées les nombreuses danses traditionnelles publiées par Edmée et son intérêt plus tardif pour les berceuses. Nous verrons, enfin, comment d'autres auteurs s'empareront de leurs travaux pour les utiliser dans des albums jeunesses ou dans des livres didactiques de formation musicale.

Arma, Paul, *Noël ! Chantons Noël !* Les éditions ouvrières, 1942, 240 p.

Arma, Paul, *Chantons au vent*, Paris, J. Susse, 1942, 200 p.
Arma, Paul, *Chantons les vieilles chansons d'Europe*, Paris, Les éditions ouvrières, 1943, 318 p.
Arma, Paul, *Les Chansons de l'Oncle Paul*, Paris, Les éditions ouvrières, 1943.
Arma, Edmée, *Voyez comme on danse*, Paris, Lemoine, 1946, 144 p.
Arma, Edmée et Paul, *Chansons pour Miroka*, Paris, Les éditions ouvrières, 1946.
Arma, Edmée, *Chansons du berceau*, Les éditions ouvrières, 1965, 80 p.
Arma, Edmée et Paul, *Mémoires à deux voix*, tapuscrit inédit, archives privées, 1987.
Arma, Edmée, *Am Stram Gram*, Paris, A cœur joie, 1996, 262 p.
Les Belles Chansons de Noël, Paris, Bias, 1972.
Breyss, Frédéric-Antonin, *La Rivière de feu*, album Fleurus, 1954, p. 16.
Chansons et Rondes Enfantines, Paris, Bias, 1959.
Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 6e*, 1953, Paris, Lemoine, p. 19.
Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 5e*, 1954, Paris, Lemoine, p. 9 et 15.
Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 4e*, 1955, Paris, Lemoine, p. 12, 23 et 43.
Damon-Guillot, Anne et Macaigne, Emmanuelle (dir.), *Eh bien, Chantez maintenant ! Chansons d'enfance, deux siècles d'un patrimoine vivant,* catalogue de l'exposition du Musée National de l'Education de Rouen, Canopé, 2022.
Pittion, Paul, *Livre unique de musique et de chant*, 3e année, 1957, p. 6 et 11.
Pittion, Paul, *Livre unique de musique et de chant*, 4e année, 1958, p. 114.

L'ensemble du cours fera l'objet d'un dossier de 15 000 signes (espaces compris). Il s'agira d'analyser une image en rapport avec la musique ou la chanson qu'elle illustre, en tenant compte de la méthode vue en cours.

Interculturalité et inclusion

- ***Comprendre les enjeux de l'éducation inclusive et prendre en charge des enfants à besoins particuliers*** **(Guillaume Pike)**

Depuis 2005 et la promulgation de La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'accès à l'instruction demeure un challenge majeur d'inclusion dans notre société.
Pourtant on note aujourd'hui qu'un enfant issu d'un milieu défavorisé présentant des difficultés liées à des troubles de santé et/ou d'un handicap sera moins souvent scolarisé en milieu ordinaire en primaire, et ne le sera presque jamais dans l'enseignement général en fin de collège par rapport à un enfant présentant le même trouble d'une famille très favorisée.
Pour les plus jeunes (et quelle que soit leur origine sociale) une amélioration de l'inclusion scolaire en milieu ordinaire, favorisée par des ouvertures d'Unité locale d'inclusion scolaire (ULIS), permet à ces enfants de rester scolarisés avec leurs pairs. Malgré tout, la question n'en demeure pas moins primordiale sur les différents temps éducatifs de l'enfant et du jeune.
Comment alors, les acteurs éducatifs et pédagogiques peuvent et/ou doivent-ils décliner leurs actions en prenant en compte les dispositifs tout en visant une harmonie des pratiques dans les temps de l'enfant ?

- Apports sur la notion d'inclusion éducative à partir des recherches en France et en Europe (psychosociale, sciences humaines, sociologie, urbanisme…)
- Les paradoxes et les limites de cette notion d'inclusion dans la mise en œuvre de l'action éducative locale, en réinterrogeant sa posture et sa pratique professionnelle
- L'importance de penser l'action éducative locale avec les enfants, les jeunes et leur famille
- Les points de convergence sur l'inclusion éducative entre les parties prenantes dans la collectivité et les acteurs éducatifs du territoire.
- Les participants appréhenderont la notion d'inclusion en milieu scolaire. Il sera abordé une part historique de l'inclusion et une part contemporaine. Nous ferons un travail autour des notions de projet éducatif inclusif et pédagogie inclusive. Ils découvriront l'outil CAP ECOLE INCLUSIVE.

- ***Musique et interculturalité : transmettre et fabriquer une société multiculturelle avec les enfants*** **(Julie Oleksiak)**

Depuis les années 1990, les politiques de valorisation des diversités culturelles sont de plus en plus constitutives des politiques culturelles aussi bien françaises qu'internationales. Ainsi, divers acteurs culturels français, notamment dans le domaine des « musiques du monde », prennent aujourd'hui leur parti du développement de la globalisation et mettent en scène cette diversité culturelle en valorisant le partage, le dialogue et l'échange entre des « cultures » à l'instar des préconisations des politiques culturelles. Plus récemment encore, certains de ces acteurs se tournent vers les enfants. Quel rôle peut ainsi être conféré à la musique ? Comment et par qui ?
Nous analyserons ainsi différents discours et mises en œuvre de festivals et institutions musicales tout en approfondissant les concepts de multiculturalité, d'interculturalité, de transculturalité… et donc ce qu'induit le concept de « culture ». En effet, aujourd'hui encore celui-ci continue à interroger aussi bien les chercheurs en sciences sociales que de nombreux acteurs de la vie publique et de la sphère politique : comment envisager la diversité des cultures humaines et conserver à la fois l'unité de l'être humain ?
Nous verrons donc comment, à bien des égards, les actions des opérateurs culturels du secteur musical révèlent cette tension familière dans lequel se tiennent les États démocratiques aujourd'hui. D'un côté, ces derniers multiplient les déclarations sur la diversité culturelle et le dialogue interculturel, de l'autre les objectifs chiffrés assignés à l'administration en matière de flux migratoire précarisent le séjour des étrangers sur le sol français. De quelle manière prendre le parti de la valorisation de la diversité culturelle en mobilisant la musique pour en faire l'outil d'un monde en commun ?
Ces questions seront abordées à travers différentes études de cas :

- le développement des musiques du monde en France,
- le programme des musiques transculturelles à Royaumont,
- le festival Villes des Musiques du Monde,
- le Centre de Musiques Traditionnelle Rhône-Alpes (CMTRA)
- le projet Démos...

Édition numérique et médiation

Sonic Solveig propose d'aborder l'utilisation du numérique dans la médiation musicale, de 0 à … ans.
Panorama des ressources existantes, technologies déjà à l'œuvre et en recherche&développement, du linéaire aux métavers.
Association des outils à des activités sensori-motrices, voire polysensorielles, de l'écoute passive à l'écoute active.
Partenariat avec des institutions musicales, du projet de spectacle au projet de déploiement territorial.
Évolution du métier de médiateur, du magistral au participatif.
Les séances se dérouleront sous forme de classe inversée et d'activités d'intelligence collective et d'expression.

Écritures musicales et sonores pour le jeune public

Musique et jeunes oreilles

L'Éducation Artistique et Culturelle est devenue l'étendard élevé par les établissements culturels et d'enseignement pour légitimer leurs pratiques quand ils proposent des actions en direction des enfants. Lorsque vient la question de savoir ce que l'on propose à ces derniers en musique à la fois pour leur écoute et pour leur pratique, les réflexions sur l'EAC arrivent en ordre dispersé et dans des formulations peu homogènes entre les différents promoteurs.
Il est nécessaire de comprendre, documents en mains, comment et à partir de quoi se forme l'oreille d'un enfant. Autrement dit il s'agit de voir ce qu'on lui propose comme pièces pour chanter, pour jouer individuellement ou collectivement, comme pièces balayant l'ensemble des esthétiques musicales à travers

l'histoire et à travers les pays, avec une incursion dans la médiathèque, réelle ou virtuelle, des livres disques ou CD.
Une telle enquête amène également à voir quel type de liens peuvent être faits avec d'autres disciplines artistiques, et notamment ce qui a trait aux arts visuels et à l'art de la danse.
Aborder ces questions relève d'abord d'un examen sur pièces. Il s'agit avant tout de consulter ce qui existe dans le domaine des ressources et des archives, collectives ou individuelles, en matière de partitions, livres-disques, podcasts, CD, DVD, etc. Il faut alors choisir les critères qui permettront d'apprécier tel enregistrement, telle écriture contemporaine, telle pièce revisitée du répertoire traditionnel, etc. Pour des étudiants en Université, le plus utile est la confrontation de documents divers à travers lesquels ils peuvent progressivement, et par un échange entre eux, dégager les repères d'appréciation.

UE6 PROJET DE RECHERCHE

Mémoire de recherche (étape 2)
rendu en double exemplaire

- Page de titre + Plan détaillé (4 points)
- Introduction du mémoire (minimum 3 pages) + chapitre rédigé (25 pages minimum ; référencement des sources, légendes des illustrations) (12 points)
- Bibliographie commentée (4 points)

Cette étape est présentée selon les normes enseignées dans le cours de méthodologie du 1er semestre. Elle est conduite et finalisée sous la direction d'un enseignant-chercheur lors de séances personnelles de travail. Aucun travail ne peut être rendu sans avoir échangé au préalable avec le directeur ou la directrice de recherches.

SEMESTRE 3

UE1 LANGUE VIVANTE

Anglais 1 et 2

mutualisé avec les étudiants de M1 (voir supra semestres 1 et 2)

UE2 MÉTHODOLOGIE

Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique (= Journée des invités)

mutualisé avec les étudiants de M1 (voir supra semestre 1)

UE3 SÉMINAIRES DE MUSICOLOGIE

mutualisé avec les étudiants de M1 (voir supra semestres 1 et 2)

UE4 SPÉCIALISATION

Séminaire de musicologie

mutualisé avec les étudiants de M1 (voir supra semestres 1 et 2)

Colloque

L'étudiant choisit, en accord avec son directeur ou directrice de recherche, d'assister à un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Médiation culturelle et artistique : l'exemple du jeune public

Le cours sera assuré par plusieurs intervenantes, dont la chargée des relations avec le public de l'Ensemble Orchestral Contemporain. En tant que structure culturelle et artistique, l'Ensemble Orchestral Contemporain remplit un devoir de médiation au travers de sa Fabrique EOC. Les publics bénéficiant d'actions de médiation sont multiples, mais les publics amateurs et le jeune public représentent un réel enjeu pour la musique contemporaine. Nous découvrirons ainsi par quels moyens la médiation permet d'une part, la sensibilisation au répertoire contemporain ; et d'autre part, la découverte des créations dans toute leur diversité.

UE5 INSERTION PROFESSIONNELLE

Stage

70 heures minimum mais il peut être plus long ; il donne lieu à un rapport de stage (entre 10 et 15 pages) rendu en double exemplaire comprenant : une présentation de la structure (5 points), les missions du stagiaire (5 points), les résultats et réflexions personnelles (5 points). Une évaluation est demandée au tuteur responsable du stagiaire par le directeur ou directrice de recherche UJM (5 points). Les stages se font en France ou à l'étranger. Aucun stage ne peut commencer sans signature préalable d'une convention.

Dates du stage : semaines 11 et 12 du 1er ou du 2d semestre ou à toute autre période, **en dehors des jours de cours**, jusqu'au 7 mai (pour un rapport rendu en session 1) et au 18 juin (pour un rapport rendu en session 2).

Insertion professionnelle

Cap Avenir

UE6 TRANSVERSALITÉ

Séminaire transversal du master Arts

Les arts de l'ailleurs

Ce séminaire transversal a pour vocation de prendre en charge les créations contemporaines depuis les années d'après 1945 jusqu'à aujourd'hui, à l'aune de la mondialisation et de l'émergence de discours pluriels. On reviendra sur les notions de périphérie et de centralisme, sur le décentrement des lieux de légitimation de la création, etc. Il sera intéressant d'interroger les modalités d'internationalisation des pratiques artistiques et culturelles et de travailler à prendre en compte les grands enjeux de notre temps. Le séminaire transversal « Les arts de l'ailleurs » se conçoit également comme un moyen de faire des passerelles entre des champs disciplinaires variés : Arts plastiques, Sciences de l'art, Musicologie, Ethnomusicologie, Histoire de l'art, Histoire culturelle etc.

SEMESTRE 4

UE1 TRAVAIL DE RECHERCHE

Mémoire de recherche
Le mémoire, d'une centaine de pages, rend compte d'une démarche de recherche et en expose les résultats. La problématique est présentée en rapport avec « l'état de la question » émanant de la bibliographie et de la définition du corpus d'étude. La rigueur est attendue tant dans la méthode de recherche que dans l'exploitation des sources primaires et secondaires.
Dans la perspective d'une poursuite en thèse l'accent doit être mis sur le choix d'un sujet n'ayant pas encore fait l'objet d'un traitement dans la littérature musicologique récente.
Soutenance : 1h30 dont 15 minutes de présentation de ses travaux par l'étudiant.e, suivies des questions du jury.

Ateliers de recherche master et doctorat
Ces ateliers sont pensés comme des temps d'échange où chaque étudiant est amené à présenter ses travaux devant les autres étudiants et devant l'équipe d'enseignants-chercheurs. Les masterants rencontrent les doctorants de musicologie qui exposent également leurs recherches.

Administration et Gestion de la Musique
Double diplomation IAE
Master Management et Administration des Entreprises (MAE)

Responsable : Viviane Waschbüsch

viviane.waschbusch@uni-st-etienne.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation du Master AGM (Administration et Gestion de la Musique) est un cursus hautement spécialisé dans le domaine de la gestion, du management et de la médiation musicale. La formation a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir une double compétence en musique et administration culturelle, afin qu'ils puissent faire état d'un profil professionnel susceptible de répondre à des responsabilités impliquant la gestion des évènements musicaux au sein d'institutions publiques ou privées. Il constitue une préparation à la vie professionnelle en tant que gestionnaire de la musique.
La première année est constituée d'une spécialisation en musicologie avec des cours de gestion et médiation musicale. Le Master AGM propose un double diplomation avec l'IAE Saint-Étienne et le Master MAE (Management et administration des entreprises.
Le cursus sur deux ans comprend deux axes complémentaires :

- une formation théorique dispensée par l'intermédiaire de cours et de conférences tout au long de la première année et du 1er semestre de la deuxième année
- une formation pratique afin d'acquérir une solide expérience professionnalisante sous la forme d'un stage (ou plusieurs) stage(s) d'au moins trois mois durant le second semestre.

L'étudiant devra également concevoir et concrétiser un projet personnel et coopérer dans un projet collectif.

Modalité de partenariat 2023/2024 :
Entre :
Master 2 Mention Arts
Parcours Administration et Gestion de la Musique
Et
Master 2 Mention Management et Administration des Entreprises
Parcours Management Général – Double compétence

Conditions pour les étudiants souhaitant une double diplomation :

Les étudiants de 2ème année du Master mention Arts parcours Administration et Gestion de la Musique (ci-dessous appelé M2 AGM) peuvent obtenir, en plus de leur diplôme initial (AGM), une 2ème année de Master mention Management et Administration des Entreprises parcours Management Général – Double Compétence (ci-dessous appelé M2 MG-DC) selon les conditions suivantes :

I.1. – déposer un dossier d'inscription à la scolarité du M2 MG-DC pour s'inscrire à la composante Institut d'Administration des Entreprises (autorisation d'inscription signée par la Directrice de l'IAE) et s'acquitter des droits d'inscription secondaire 159€ (sauf si l'étudiant est boursier)

I.2. – suivre et valider (obtenir une note d'évaluation supérieure ou égale à 10/20) au sein du cursus du M2 AGM, chaque enseignement suivant :
- Droit du travail (18h)
- Droit des sociétés (12h)
- Aspects du management de projet événementiel (11h)
- Marketing (14h)
- Gestion des ressources humaines durable (24h)
- Initiation à la comptabilité (27h)
- Anglais (15h)

I.3. – suivre et valider (obtenir une note d'évaluation supérieure ou égale à 10/20) au sein du cursus du M2 MG-DC, l'enseignement suivant :
- Management d'équipe interculturelle (24h)
- Analyse stratégique (18 h)
- Mémoire professionnel (6 h)

Ce cours est dispensé sur le site de l'IAE.

I.4. – consacrer une partie du rapport de stage aux dimensions de management et gestion. Cette partie portera attention à présenter un contenu tant théorique que pratique. L'évaluation du rapport associera un(e) représentant(e) de l'IAE.

I.5. – obtenir une note de Stage supérieure ou égale à 10/20.

Modalités de mutualisation de cours (indépendante de la double diplomation) :

Les cours listés ci-dessous seront commun aux étudiants du M2 AGM et du M2 MG-DC. Ils se dérouleront le site de l'IAE et seront dispensés par les intervenants du M2 MG-DC :
- Droit du travail - 18 h (prise en charge financière IAE)
- Gestion des ressources humaines durable - 24 h (prise en charge financière IAE)
- Introduction à la comptabilité - 27 h (prise en charge financière ALL)

CONDITIONS D'ADMISSION

• En 1ère année de master « Administration et gestion de la Musique »

Les étudiants doivent être titulaires d'une licence française. Les étudiants titulaires d'une licence étrangère sont soumis à une procédure d'équivalence et à une demande d'admission spécifique.

• En 2ème année de master « Administration et gestion de la Musique »

Les étudiants doivent avoir validé la première année d'un master d'art ou de musicologie.
Être enseignant, professionnel dans le domaine culturel et remplir les conditions de titre ou s'inscrire dans un processus de validation de l'expérience pouvant justifier d'une équivalence.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS

Se référer au portail e-candidat.

DÉBOUCHÉS

• Secteurs d'activités :

o Administration et gestion des affaires culturelles (domaine musical) dans le cadre d'une structure publique (théâtre, salle de concerts, ARIAM, DRAC, etc.), semi-publique (théâtre, etc.) ou privée (théâtre...).

o Conservatoires de musique ou écoles de musiques agrées, collectivités locales.

o Édition musicale, journaux spécialisés, industrie du disque, production musicale, musées.

• Métiers :

o Médiateur culturel, chargé des relations publiques, conseiller culturel en DRAC, communes et communautés de communes

o Edition et labels discographiques, agences artistiques, salles de spectacle et théâtres, festivals, musées, conservatoires, associations spécialisées, orchestres, chœurs, ensembles musicaux, maisons de production, édition musicale, Sacem

o Administrateur d'ensemble musical, chargé de production, directeur artistique, chargé de diffusion et communication, chargé de programmation, chargé de médiation, attaché aux relations presse, conseiller juridique

CONTENU DE LA FORMATION

L'effectif de chaque promotion est de 15 étudiants environ.
Le cursus s'étend sur deux ans et comprend deux axes complémentaires en M2 :

- Une formation théorique dispensée par l'intermédiaire de cours et de conférences tout au long du premier semestre.
- Une formation pratique sous la forme d'un stage de 12 semaines minimum que l'étudiant doit effectuer durant le second semestre, en France ou à l'étranger.

ÉVALUATION ET FORMATION EN M2

Pour le premier semestre M2 :

- Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline (dossier, devoir sur table…).
- Les étudiants sont également évalués en commun sur un projet collectif conçu et réalisé durant le premier semestre.
- Tous les enseignements impliquant une participation active, la présence en cours est obligatoire.
- Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.

Pour le second semestre M2 :

- Les étudiants doivent chercher eux-mêmes leur lieu de stage. Ils seront aidés dans cette démarche par l'université qui mettra à leur disposition une liste des institutions prêtes à les accueillir. Le stage peut, si nécessaire, se poursuivre durant l'été. Le rôle du stagiaire sera clairement défini par convention entre la structure d'accueil et l'université. Il devra répondre aux objectifs de la formation et correspondre à un projet précis au sein de la structure d'accueil. Le stage fait l'objet d'un rapport qui, rédigé par l'étudiant, sera remis le 31 août 2023 au secrétariat de l'Université. Il sera confronté au rapport du maître de stage puis évalué par un jury.

- L'étudiant doit d'autre part rédiger un projet musical professionnel personnel (avec une première étape en M1) qui, réalisé ou en cours de réalisation, donnera lieu à soutenance en septembre.

- Le doublement est soumis à l'approbation des responsables de la formation, du département et de la faculté.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Voir pages suivantes.

Parcours Administration et Gestion de la Musique (AGM)
MASTER 1

SEMESTRE 1

UE1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
1. **Anglais** Arnaud Moussart Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2 Outils méthodologiques de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 1
1. **Méthodologie de la recherche et du rapport de projet** Marc Desmet, Laurent Pottier, Blanche Lacoste, Viviane Waschbüsch Dont 18 heures mutualisées MM 1, AGM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1		24	cc	écrit 2h	écrit 2h	6	6
2. **Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique** Gilles Demonet, Luca Cerchiari, Thomas Soury Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1 et 2, imputé MM 1	6		compte rendu **rendu : 15 décembre 2022 avant 16h**	∅	compte rendu **rendu : 20 juin 2023 avant 16h**	2	2
3. Analyse a. **Analyse auditive** Fabien Houlès Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	écrit 2h	écrit 2h	2	2
b. **Analyse musicale pour la médiation** NN Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		12	cc	écrit 2h	écrit 2h	2	2

UE3 **Approfondissements disciplinaires** (1 choix entre 1, 2, 3 4 obligatoire)	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects** **7**	**Coef.** **2**
1. **Musicologie XVIIIe et XIXe siècles** Matthieu Cailliez Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. **Ethnomusicologie** Blanche Lacoste Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. **Musiques électroacoustiques** Laurent Pottier Mutualisé MM 1 et 2 et Création Contemporaine 1 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	3	3
4. Médiation musicale Viviane Waschbüsch AGM1, imputé AGM	6	6	cc	dossier	dossier	4	4

UE4 **Pratique de la recherche** *2 choix parmi 1,2,3*	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects** **4**	**Coef.** **1**
1. **Journée d'étude ou colloque**			compte rendu **rendu :** **14 décembre 2023 avant 16h**	∅	compte rendu **rendu :** **24 juin 2024 avant 16h**	2	2
2. **Rédaction de supports de médiation** Charlotte Brouard-Tartarin Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	dossier	dossier	dossier	2	2
3. **Introduction au management** Mutualisé AGM 1 et MAE imputé IAE	26	13	dossier	dossier	dossier	2	2

UE5 **Projet professionnel personnel** **(étape 1)**	**CM**	**TD**	**Régime continu** dossier **rendu :** **14 décembre 2023 avant 16h**	**Seconde chance** dossier **rendu :** **24 juin 2024 avant 16h**	**Ects** **5**	**Coef.** **3**

SEMESTRE 2

UE1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 2
1. **Anglais** Anne Dallès Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2 Insertion Professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
1. **Stage** (70h minimum)			Rapport de stage **rendu : 14 mai 2024 avant 16h**	∅	Rapport de stage **rendu : 24 juin 2024 avant 16h**	4	4
2. **Insertion Professionnelle** – Cap Avenir						2	2

UE3 *1,2,3 obligatoires* Approfondissements disciplinaires	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 1
1. **Musicologie XVIe et XVIIe s.** Marc Desmet Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. **Jazz** Pierre Fargeton Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. **Musicologie XXe et XXIe s.** Viviane Waschbüsch Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3

UE4 Pratique de la recherche *2 choix parmi 1, 2, 3*	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
1. **Journée d'étude ou colloque**			compte rendu **rendu : 14 mai 2024 avant 16h**	∅	compte rendu **rendu : 24 juin 2024 avant 16h**	2	2
2.**Programmation/organisation de concerts** Henri Dalem Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	dossier	dossier	2	2
3.**Médiation culturelle** Laura Jouve-Villard *(à confirmer)* Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	dossier	dossier	2	2

UE5 **Spécialisation** **Jeune public : histoire et enjeux sociétaux** *2 choix parmi 1, 2, 3, 4*	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects** **4**	**Coef.** **1**
1.**Art et enfance (regard historique et épistémologique)** Cécile Pichon-Bonin Déborah Livet Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	3	10	dossier	dossier	dossier	2	2
2.**Interculturalité et inclusion** Julie Oleksiak Guillaume Pike Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1	2	10	dossier	dossier	dossier	2	2
3. **Edition numérique et médiation** Géraldine Aliberti Ludovic Laurent-Testoris Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	dossier	dossier	dossier	2	2
4. **Ecritures musicales et sonores pour le jeune public** Gérard Authelain Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	2	10	dossier	dossier	dossier	2	2

UE6 **Projet professionnel personnel** **(étape 2)**	**CM**	**TD**	**Régime continu** dossier **rendu : 14 mai 2024 avant 16h**	**Seconde chance** dossier **rendu : 24 juin 2024 avant 16h**	**Ects** 5	**Coef.** 3

Parcours Administration et Gestion de la Musique (AGM)
Co-Diplomation MAE
MASTER 2

ANNÉE 2

SEMESTRE 3

UE1 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
1. **Anglais** 1 (semestre impair) Arnaud Moussart Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2 Droit	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 1
1. **Droit du travail** Mutualisé MAE et AGM2 imputé 40 % AGM2 60% MAE	5	2,5	écrit 2h	écrit 2h	écrit 2h	1	1
2. **Droit des sociétés** Natacha Bahri	6	6	écrit 1h30	écrit 1h30	écrit 1h30	1	1
3. **Droit des associations** Julie Champagne	6	6	écrit 1h30	écrit 1h30	écrit 1h30	1	1
4. **Droit d'auteur et propriété intellectuelle et SACEM** P. Soustelle / F. Petre	3 *15 (droit)*	+ 4 Sacem	écrit 2h	écrit 2h	écrit 2h	1	1
5. **Statuts et contrats** Renaud Paulet	2	3	dossier	dossier	dossier	1	1

UE3 Administration de la musique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
1.**Structures administratives et politiques culturelles en France et en Europe** Camille Chabanon 2. **Réseaux de financements et subventions en France et en Europe** Anouck Avisse	6 6		dossier	dossier	dossier	2	2
3. **Aspects du management de projet événementiel** Valentin Fleury / Alexandre Didier / Perrine Jouk	11		dossier	dossier	dossier	2	2
4. **Mecenat** Marine Gaudin	3	3	écrit (2h)	écrit (2h)	écrit (2h)	1	1
5. **Schéma de financements publics** Juliette Marion	3	3	dossier	dossier	dossier	1	1

UE4 Stratégies de production	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 2
1. Programmation **Programmation musique savante** Matthew Studdert-Kennedy **Programmation musiques actuelles** NN **Programmation jazz** Ludovic Chazalon **Programmation musique contemporaine** Renaud Paulet **Programmation jeune public** Agnès de Jacquelot	21		dossier	dossier	dossier	4	4
2. **De la conception à la production** Claude Boischot Alexis Burlot Candide Labbe	18		dossier	dossier	dossier	2	2
3. **Industrie du disque**		10	dossier	dossier	dossier	1	1

UE5 Gestion de la musique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 2
1. **Gestion des ressources humaines** Mutualisé MAE et AGM2 imputé 40 % AGM2 60% MAE	6,5	3	dossier	dossier	dossier	2	2
2. **Gestion financière et comptabilité** Mutualisé MAE et AGM2 imputé 40 % AGM2 60% MAE Cours spécifique AGM 2 (6h30)	7	4,5	écrit (2h)	écrit (2h)	écrit (2h)	1	1

UE6 Promotion et communication d'un projet musical	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 2
1. **Marketing** Catherine Jabaly	7	7	écrit (2h)	écrit (2h)	écrit (2h)	2	2
2. **Outils numériques et réseaux** NN	5	5	dossier	dossier	dossier	1	1
3. **Relations avec la presse** Claire Gaillard Natalie von Laufenberg	9	9	dossier	dossier	dossier	1	1
4. **Communication et multimédia** Catherine Jabaly	17		dossier	dossier	dossier	3	3

SEMESTRE 4

UE1 Réalisation d'un projet musical professionnel collectif	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 4**	**Coef. 1**
1.**Encadrement de projet** Viviane Waschbüsch **2. Techniques audiovisuelles et régie** (Philippe Landrivon)		10	Évaluation collective d'un spectacle vivant	Évaluation collective d'un spectacle vivant	Évaluation collective d'un spectacle vivant	4	1

UE2 Stage	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 12**	**Coef. 3**
1. **Préparation à l'insertion professionnelle**			Modules insertion pro	dossier	dossier	1	1
2. **Stage**			Rédaction d'un rapport de stage (double correction avec Master MAE)	Rédaction d'un rapport de stage (double correction avec Master MAE)	Rédaction d'un rapport de stage (double correction avec Master MAE)	11	11

UE3 Réalisation d'un projet musical professionnel	**CM**	**TD**	**Régime continu**	**Régime bloqué**	**Seconde chance**	**Ects 14**	**Coef. 3**
Encadrement de projet Viviane Waschbüsch		25 (16+9)	Mémoire et soutenance			14	3

Séminaires, journées d'étude et colloques 2023-2024
(connus au moment de la rédaction du livret)

- Journées d'étude de la Société Française d'Ethnomusicologie (SFE) : « Rêver la musique, enchanter le monde. L'imaginaire en ethnomusicologie », Lyon, Musée des Confluences, 22-24 septembre 2023. Voir : https://vu.fr/JDQm
  contact : anne.damon@univ-st-etienne.fr

- Colloque « De la commande au processus de création. Réflexions sur la numérisation des fonds en musique contemporaine », Saint-Étienne, Université Jean Monnet, 15 et 16 novembre 2023.
  contact : laurent.pottier@univ-st-etienne.fr / viviane.waschbusch@univ-st-etienne.fr

- Colloque « Giacomo Puccini, 1924-2024 : Puccini et la France », Lyon, 20-22 mars 2024. Voir : https://ihrim.ens-lyon.fr/evenement/giacomo-puccini-1924-2024-puccini-et-la-france
  contact : matthieu.cailliez@univ-st-etienne.fr

PARCOURS : ADMINISTRATION ET GESTION DE LA MUSIQUE

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1

UE1 LANGUE VIVANTE

Anglais

On approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau avancé/indépendant B2+ du Cadre Européen attendu.
Thème(s) précisé(s) à la rentrée.
Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

UE2 OUTILS MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

Méthodologie de la recherche et du rapport de projet

Travail bibliographique : lieux de la recherche ; moteurs de recherche et catalogues en ligne ; répertoire de sources ; catalogues thématiques ; dictionnaires et encyclopédies ; bibliographie de littérature musicale ; bibliographie de musique ; périodiques ; éditions musicales ; discographie ; iconographie.
Archives sonores et sources orales.
Élaboration d'un corpus, formulation d'un titre et d'une problématique
Mise en forme et présentation : normes de descriptions bibliographiques ; présentation du mémoire ; organisation du texte ; index et tables des matières.

Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique (= Journée des invités)

vendredi 27 octobre 2023, 11h-12h30 et 14h-17h *salle à préciser*

Le département de musicologie reçoit trois invités extérieurs qui viennent parler de l'actualité de leurs recherches. Les noms des trois chercheurs invités seront précisés à la rentrée.

Analyse auditive

Ce cours prépare au commentaire écrit et oral de documents sonores, sous les angles technique, historique, stylistique.

Analyse musicale pour la médiation

Transmettre à un large public le résultat d'une analyse musicologique... Cet objectif soulève divers questionnements pour aider l'auditeur à entendre : quelles notions aborder ? quel vocabulaire adopter ? quels outils utiliser ?
Ces questionnements seront abordés principalement sous l'angle pratique et prendront appui sur l'examen critique de nombreux supports numériques disponibles en ligne. Des notions aussi diverses que le choix de représentation de la musique (partition, représentations graphiques diverses), la scénarisation et l'ergonomie seront également abordées. Des outils techniques

permettant de créer des scénarios en ligne seront présentés et un support de médiation numérique devra être réalisé pour l'évaluation.

Technique du studio électroacoustique

L'atelier du compositeur : l'étudiant.e parcourt les différentes étapes de réalisation d'une pièce électroacoustique. Il s'agit d'explorer et de questionner, par la pratique, la place des technologies audio-numériques dans la création musicale contemporaine.

Technique du studio musiques actuelles

Apprentissage des bases théoriques et pratiques en techniques d'enregistrement et de mixage, mastering sur station audio numérique. Utilisation de Pro Tools, formation sur le fonctionnement du studio de la faculté. Tour d'horizon des micros de scène et studio.

UE3 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Musicologie XVIII^{e} et XIX^{e} siècles

Administration et gestion de l'industrie théâtrale européenne au XIX^{e} siècle : l'exemple de l'opéra

L'évolution de l'industrie théâtrale est très importante au XIX^{e} siècle et se manifeste en particulier dans le domaine de l'art lyrique. Les modes de fonctionnement varient grandement d'un pays à l'autre et, au sein d'un même pays, entre les centres culturels et leur périphérie. Plusieurs questions seront étudiées en particulier, notamment l'analyse des écrits et mémoires des directeurs de théâtre, le problème de la reconnaissance internationale des droits d'auteur, l'organisation des tournées, le rôle de la presse musicale, la documentation administrative sur la gestion des théâtres, etc.

CHARLE, Christophe, *Théâtres en capitales. Naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne, Paris*, Albin Michel, 2008.
CORBIERE, Laetitia, *Du concert au show business. Les imprésarios au cœur des échanges internationaux, 1850-1930*, Lyon, Symétrie, 2023.
DAVIS, Tracy C., *The Economics of the British Stage 1800-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
GOETSCHEL, Pascale, YON, Jean-Claude (éd.), *Directeurs de théâtre XIX^{e}-XX^{e} siècles. Histoire d'une profession*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008.
MOISAND, Jeanne, *Scènes capitales. Madrid, Barcelone et le monde théâtral fin de siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2013.
MÜLLER, Sven Oliver, *Das Publikum macht die Musik. Musikleben in Berlin, London und Wien im 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2014.
PRESTON, Katherine K., *Opera for the People. English-Language Opera & Women Managers in Late 19th-Century America*, Oxford University Press, 2017.

Ethnomusicologie

Folklore enfantin entre hier et aujourd'hui : historiographie, ethnographie et écriture sonore

En 1931, le *Manuel général de l'instruction primaire*, journal officiel du ministère de l'Instruction publique, sollicite les instituteurs et institutrices de France pour collecter le « folklore enfantin tout entier ». L'enquête donne lieu à 10 000 feuillets remplis de chansons, de formulettes, de gages, de devinettes et de jeux chantés, aujourd'hui conservés aux Archives Nationales. Les feuillets constituent ce qu'on appelle communément le « fonds Baucomont », du nom de celui qui a coordonné la collecte. Nous essayerons d'abord de comprendre comment se positionne cet immense corpus dans la constitution du champ

du « folklore enfantin ». Ensuite, avec la documentariste Péroline Barbet, nous travaillerons, au sein d'un atelier de quelques jours successifs, à l'écriture et à la réalisation d'une fiction sonore visant à faire ressortir les enjeux scientifiques, l'intérêt historique et la part sensible du fonds Baucomont, en résonance avec les jeux chantés des enfants d'aujourd'hui.

BAUCOMONT Jean ; GUIBAT Frank ; TANTE LUCILE; PINON Roger ; SOUPAULT Philippe (eds), *Les comptines de langue française* [1961], Paris, Seghers, 3/1975 (collection « P. S. »).
CHARNAY Thierry, « Le corpus Baucomont des pratiques ludiques des enfants », in Saadi-Mokrane D. (dir.), *Sociétés et cultures enfantines*, Lille, Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 2000, p. 31-38.
DAMON-GUILLOT Anne ; MACAIGNE Emmanuelle (dir.), *Eh bien, chantez maintenant ! Chansons d'enfance, deux siècles d'un patrimoine vivant,* Éditions Canopé, collection Éclairer, 2022.
Site de M/Ondes : http://peroline-barbet.com/

Musiques électroacoustiques

Étude du répertoire des musiques mixtes utilisant des dispositifs interactifs temps réels réalisés avec le langage Max/MSP

Le séminaire propose d'aborder quelques pièces majeures du répertoire des musiques mixtes en détaillant la chaîne des traitements et des processus de synthèse mise en œuvre pour réaliser le dispositif électronique de ces œuvres. Une initiation au langage Max/MSP sera également proposée de façon à pouvoir étudier comment ces dispositifs sont construits et comment des interactions entre les interprètes et l'ordinateur peuvent être envisagées (par exemple avec le suivi automatique de partition). Parmi les œuvres étudiées figurent des pièces de Philippe Manoury, Tristan Murail, John Chowning, Jean-Claude Risset, Thierry De Mey, Annette Van De Gorne, Yann Maresz, Kasper Toeplitz, Pascale Jakubowski ou Luis Quintana.

UE4 PRATIQUE DE LA RECHERCHE

Journées d'étude et colloques

L'étudiant choisit, en accord avec son directeur ou sa directrice de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Rédaction de supports de médiation

Ce cours aura pour objectif d'apprendre à identifier les éléments nécessaires à des supports de médiation pertinents, en fonction du type d'événement et du public ciblé, puis de réfléchir à la manière de restituer ces éléments. Il abordera majoritairement mais pas exclusivement les supports écrits, en s'appuyant sur des exemples concrets d'institutions en Europe.

UE5 PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Rapport de projet professionnel personnel (étape 1)
Définition du projet (rendu en double exemplaire) :

- Titre (2 points)
- Présentation du projet (4 points)
- Bibliographie et projets pouvant servir de modèle (4 points)

- Présentation du projet en 30 lignes, faisant référence aux projets de référence et à la bibliographie (10 points)

La préparation de l'étape 1 se fait avec l'appui et sous la direction de la responsable de master sous forme de séances personnelles de travail. Sauf pour les étudiants se trouvant à l'étranger, le mail ne peut constituer un mode d'échange exclusif pour garantir une réelle progression.

Deux fiches de lecture (rendues en simple exemplaire)
documents choisis en accord avec la responsable du master

- fiche de lecture pour un livre : 15 000 c (espaces compris)
- fiche de lecture pour un article ou un chapitre de livre : 10 000 c (espaces compris)

SEMESTRE 2

UE1 LANGUE VIVANTE

Anglais

On approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau avancé/indépendant B2+ du Cadre Européen attendu. Thème(s) précisé(s) à la rentrée.
Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

UE2 INSERTION PROFESSIONNELLE

Stage : minimum 70 heures (*cf.* supra) mais peut être plus long ; en accord avec le directeur ou directrice de recherche

Insertion professionnelle : Cap Avenir

UE3 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

Musicologie XVI^{e} et XVII^{e} siècles

Spatialiser le son, visualiser la temporalité : la mise en espace du sonore dans la musique de la Renaissance et ses différentes fonctions

S'il est acquis que, dès le XV^{e} siècle, les œuvres musicales consignées par écrit intègrent des données nouvelles de spatialisation et de temporalité (Lütteken, 2019), on doit constater que cet influx premier marquant l'entrée dans la Renaissance est suivi d'une quantité d'expérimentations poursuivant l'exploration de dispositifs singuliers, en lien soit avec la mise en espace de la performance, soit avec la désignation de repères formels audibles. Ce séminaire se propose d'aborder la question de la spatialisation du son au travers de différents paramètres (notations, textures, structures, effectifs, performances), en l'illustrant à partir d'un choix d'œuvres puisé dans la période 1440-1600 (Dufay, Ockeghem, Josquin, Palestrina, Lassus et Gabrieli).

Julie Cumming and Peter Schubert, « Text and motif c. 1500: a new approach to text underlay », *Early music*, XI n° 1 (2012), p. 3-13.
Laurenz Lütteken, *Music of the Renaissance, Imagination and reality of a cultural practice*, trad. angl. de l'all. par James Steichen, Oakland, University of California Press, 2019.

Dagmar Thoss, « Flemish miniature painting in the Alamire manuscripts », *The Treasury of Petrus Alamire*, ed. Herbert Kellmann, Gent ; Amsterdam, Ludion, p. 53-62.

Jazz

Le programme sera spécifié à la rentrée.

Musicologie XX^e^ et XXI^e^ siècles

Penser la musique aujourd'hui à travers les écrits de Pierre Boulez

En préparation au bicentenaire Pierre Boulez en 2025 nous allons nous intéresser dans le cadre de ce séminaire aux écrits de Pierre Boulez. Que peut-on déduire des textes du compositeur ? Quels enseignements peut-on tirer de l'analyse de ses textes pour ses concepts de composition et l'évolution de son œuvre au fil des années ? A travers le prisme des textes et entretiens dans les ouvrages *Penser la musique aujourd'hui* (1963), *Relevés d'apprenti* (1966), *Par volonté et par hasard* (1975) et *Points de repère* (1981), les approches de Pierre Boulez seront analysées et mis en contexte avec ses œuvres. L'ensemble orchestral contemporain proposera une répétition ouverte à l'Auditorium de la Maison de l'Université de la *Sonatine pour Flûte et Piano* (1946) en avril 2024 qui sera intégrée au séminaire. Ce moment d'écoute et d'échange permettra de faire un lien entre les textes théoriques et l'analyse d'une œuvre précise. Des retranscriptions des lettres de Pierre Boulez de la Fondation Paul Sacher seront les sources primaires sur lesquelles se base le séminaire.

Pierre Boulez, *Penser la musique aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 1963.
Pierre Boulez, *Relevés d'apprenti*, Éditions du Seuil, Paris, 1966.
Pierre Boulez, *Par volonté et par hasard*, entretiens avec Célestin Deliège, Paris, Éditions du Seuil 1975.
Pierre Boulez, *Points de repère*, Paris, Christian Bourgois, 1981.
Correspondance Pierre Boulez-John Cage, Paris, Christian Bourgois, 1991.
Susanne Gärtner, *Werkstatt-Spuren: Die Sonatine von Pierre Boulez*, Band 47, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, 2008.

UE4 PRATIQUE DE LA RECHERCHE

Journée d'étude ou colloque

L'étudiant choisit, en accord avec son directeur ou sa directrice de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

Programmation/organisation de concerts

Choix d'un interprète pour une œuvre donnée, choix d'un lieu pour mettre en valeur un répertoire … la programmation est l'art du choix, mais d'un choix éclairé et construit, qui combine à une somme de contraintes techniques, financières, administratives, une somme d'envies, de souhaits, de rêves parfois. Savoir créer ces opportunités pour créer au concert ces instants « magiques » qui suscitent l'émotion vraie, nécessite une bonne part d'intuition, mais aussi quelques clefs que ces quelques séances permettront peut-être d'acquérir.

Médiation culturelle

Il s'agira de comprendre la fabrication de projets de développement territorial faisant appel à la musique. On se demandera notamment selon quels enjeux la musique est sollicitée pour la revitalisation de terrains urbains. À partir d'études de cas qui mobilisent la musique comme ingrédient

de transformation sociale – projet DEMOS de la Philharmonie de Paris, festivals faisant à la fois la promotion d'artistes et travaillant par l'action culturelle pour une meilleure harmonisation entre les territoires et les communautés –, on abordera les thèmes croisés de musique et démocratie, musique et identité locale, musique et diversité culturelle.

UE5 SPÉCIALISATION JEUNE PUBLIC : HISTOIRE ET ENJEUX SOCIÉTAUX

Art et enfance (regard historique et épistémologique)

- ***Images en musique et musique en images*** **(Cécile Pichon-Bonin)**

Cette partie de l'enseignement se concentre sur les rapports entre image et musique ou chansons pour enfants, à travers l'étude du livre illustré. Dès le XIXe siècle, des efforts sont en effet mis en œuvre pour fixer le répertoire de chansons enfantines et l'image est rapidement convoquée pour accompagner la diffusion des chansons et musiques, qu'elles soient traditionnelles ou créées spécifiquement pour les enfants. L'analyse des livres de chansons illustrés requièrent donc une approche interdisciplinaire associant histoire de la musique, de l'art et de la culture visuelle. Le cours répond à un double objectif d'apport de connaissances et d'apprentissage méthodologique. D'une part, nous définirons ensemble les différentes fonctions et significations de l'image, principalement dans ces ouvrages du XIXe au milieu du XXe siècle. D'autre part, nous aborderons la méthode de l'analyse de l'image qui pourra être ensuite appliquée à tous les supports (illustrations mais aussi affiches et pochettes de disques par exemple).

Alten Michèle, « Un siècle d'enseignement musical à l'école primaire », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°55, juillet-septembre, 1997. pp. 3-15, https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1997_num_55_1_3659, consulté le 11 décembre 2020.
Cousin, Bernard, *L'Enfant et la chanson : une histoire de la chanson d'enfant,* Paris, Messidor, 1988.
Damon-Guillot, Anne et Macaigne, Emmanuelle (dir.), *Eh bien, Chantez maintenant ! Chansons d'enfance, deux siècles d'un patrimoine vivant,* catalogue de l'exposition du Musée National de l'Education de Rouen, Canopé, 2022.
Gaiotti, Florence et Hamaide-Jager, Eleonore (dir.), *La chanson dans la littérature d'enfance et de jeunesse,* Artois Presse Université, Arras, 2020.
Manson, Michel, « Les Chansons pour enfants deviennent des livres : du folklore à l'album de comptines », *in* S. Rayna, C. Séguret et C. Touchard (dir.), *Lire en chantant des albums de comptines*, Erès, Toulouse, 2015, p. 135-156.

- ***Edmée et Paul Arma, une éducation musicale pour la jeunesse (1936-1996)*** **(Déborah Livet)**

Ce cours a pour ambition d'appréhender d'un point de vue musicologique et historique le travail d'un compositeur et de sa femme institutrice sur le répertoire des chansons traditionnelles. Avec la création des Loisirs Musicaux de la Jeunesse en 1937 et les nombreux recueils à destination des enfants et des jeunes publiés par le couple, nous verrons comment Paul et Edmée Arma s'inscrivent dans le paysage musical d'une époque. Les supports d'écoutes, les visuels pour illustrer les chants, les partitions mais aussi leurs mémoires, nous permettrons de mieux comprendre le travail de collectage du compositeur tout autant que son travail d'harmonisateur et la façon dont l'illustration s'adjoint à la musique. Seront également abordées les nombreuses danses traditionnelles publiées par Edmée et son intérêt plus tardif pour les berceuses. Nous verrons, enfin, comment d'autres auteurs s'empareront de leurs travaux pour les utiliser dans des albums jeunesses ou dans des livres didactiques de formation musicale.

Arma, Paul, *Noël ! Chantons Noël !* Les éditions ouvrières, 1942, 240 p.
Arma, Paul, *Chantons au vent*, Paris, J. Susse, 1942, 200 p.
Arma, Paul, *Chantons les vieilles chansons d'Europe*, Paris, Les éditions ouvrières, 1943, 318 p.
Arma, Paul, *Les Chansons de l'Oncle Paul*, Paris, Les éditions ouvrières, 1943.

Arma, Edmée, *Voyez comme on danse*, Paris, Lemoine, 1946, 144 p.
Arma, Edmée et Paul, *Chansons pour Miroka*, Paris, Les éditions ouvrières, 1946.
Arma, Edmée, *Chansons du berceau*, Les éditions ouvrières, 1965, 80 p.
Arma, Edmée et Paul, *Mémoires à deux voix*, tapuscrit inédit, archives privées, 1987.
Arma, Edmée, *Am Stram Gram*, Paris, A cœur joie, 1996, 262 p.
Les Belles Chansons de Noël, Paris, Bias, 1972.
Breyss, Frédéric-Antonin, *La Rivière de feu*, album Fleurus, 1954, p. 16.
Chansons et Rondes Enfantines, Paris, Bias, 1959.
Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 6e*, 1953, Paris, Lemoine, p. 19.
Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 5e*, 1954, Paris, Lemoine, p. 9 et 15.
Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 4e*, 1955, Paris, Lemoine, p. 12, 23 et 43.
Damon-Guillot, Anne et Macaigne, Emmanuelle (dir.), *Eh bien, Chantez maintenant ! Chansons d'enfance, deux siècles d'un patrimoine vivant,* catalogue de l'exposition du Musée National de l'Education de Rouen, Canopé, 2022.
Pittion, Paul, *Livre unique de musique et de chant*, 3e année, 1957, p. 6 et 11.
Pittion, Paul, *Livre unique de musique et de chant*, 4e année, 1958, p. 114.

L'ensemble du cours fera l'objet d'un dossier de 15 000 signes (espaces compris). Il s'agira d'analyser une image en rapport avec la musique ou la chanson qu'elle illustre, en tenant compte de la méthode vue en cours.

Interculturalité et inclusion

- ***Comprendre les enjeux de l'éducation inclusive et prendre en charge des enfants à besoins particuliers*** **(Guillaume Pike)**

Depuis 2005 et la promulgation de La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'accès à l'instruction demeure un challenge majeur d'inclusion dans notre société.
Pourtant on note aujourd'hui qu'un enfant issu d'un milieu défavorisé présentant des difficultés liées à des troubles de santé et/ou d'un handicap sera moins souvent scolarisé en milieu ordinaire en primaire, et ne le sera presque jamais dans l'enseignement général en fin de collège par rapport à un enfant présentant le même trouble d'une famille très favorisée.
Pour les plus jeunes (et quelle que soit leur origine sociale) une amélioration de l'inclusion scolaire en milieu ordinaire, favorisée par des ouvertures d'Unité locale d'inclusion scolaire (ULIS), permet à ces enfants de rester scolarisés avec leurs pairs. Malgré tout, la question n'en demeure pas moins primordiale sur les différents temps éducatifs de l'enfant et du jeune.
Comment alors, les acteurs éducatifs et pédagogiques peuvent et/ou doivent-ils décliner leurs actions en prenant en compte les dispositifs tout en visant une harmonie des pratiques dans les temps de l'enfant ?

- Apports sur la notion d'inclusion éducative à partir des recherches en France et en Europe (psychosociale, sciences humaines, sociologie, urbanisme…)
- Les paradoxes et les limites de cette notion d'inclusion dans la mise en œuvre de l'action éducative locale, en réinterrogeant sa posture et sa pratique professionnelle
- L'importance de penser l'action éducative locale avec les enfants, les jeunes et leur famille
- Les points de convergence sur l'inclusion éducative entre les parties prenantes dans la collectivité et les acteurs éducatifs du territoire.
- Les participants appréhenderont la notion d'inclusion en milieu scolaire. Il sera abordé une part historique de l'inclusion et une part contemporaine. Nous ferons un travail autour des notions de projet éducatif inclusif et pédagogie inclusive. Ils découvriront l'outil CAP ECOLE INCLUSIVE.

- ***Musique et interculturalité : transmettre et fabriquer une société multiculturelle avec les enfants*** **(Julie Oleksiak)**

Depuis les années 1990, les politiques de valorisation des diversités culturelles sont de plus en plus constitutives des politiques culturelles aussi bien françaises qu'internationales. Ainsi, divers acteurs culturels français, notamment dans le domaine des « musiques du monde », prennent aujourd'hui leur parti du développement de la globalisation et mettent en scène cette diversité culturelle en valorisant le partage, le dialogue et l'échange entre des « cultures » à l'instar des préconisations des politiques culturelles. Plus récemment encore, certains de ces acteurs se tournent vers les enfants. Quel rôle peut ainsi être conféré à la musique ? Comment et par qui ?
Nous analyserons ainsi différents discours et mises en œuvre de festivals et institutions musicales tout en approfondissant les concepts de multiculturalité, d'interculturalité, de transculturalité… et donc ce qu'induit le concept de « culture ». En effet, aujourd'hui encore celui-ci continue à interroger aussi bien les chercheurs en sciences sociales que de nombreux acteurs de la vie publique et de la sphère politique : comment envisager la diversité des cultures humaines et conserver à la fois l'unité de l'être humain ?
Nous verrons donc comment, à bien des égards, les actions des opérateurs culturels du secteur musical révèlent cette tension familière dans lequel se tiennent les États démocratiques aujourd'hui. D'un côté, ces derniers multiplient les déclarations sur la diversité culturelle et le dialogue interculturel, de l'autre les objectifs chiffrés assignés à l'administration en matière de flux migratoire précarisent le séjour des étrangers sur le sol français. De quelle manière prendre le parti de la valorisation de la diversité culturelle en mobilisant la musique pour en faire l'outil d'un monde en commun ?
Ces questions seront abordées à travers différentes études de cas :

- le développement des musiques du monde en France,
- le programme des musiques transculturelles à Royaumont,
- le festival Villes des Musiques du Monde,
- le Centre de Musiques Traditionnelle Rhône-Alpes (CMTRA)

Édition numérique et médiation

Sonic Solveig propose d'aborder l'utilisation du numérique dans la médiation musicale, de 0 à … ans.
Panorama des ressources existantes, technologies déjà à l'œuvre et en recherche & développement, du linéaire aux métavers.
Association des outils à des activités sensori-motrices, voire polysensorielles, de l'écoute passive à l'écoute active.
Partenariat avec des institutions musicales, du projet de spectacle au projet de déploiement territorial.
Évolution du métier de médiateur, du magistral au participatif.
Les séances se dérouleront sous forme de classe inversée et d'activités d'intelligence collective et d'expression.

Écritures musicales et sonores pour le jeune public

Musique et jeunes oreilles

L'Éducation Artistique et Culturelle est devenue l'étendard élevé par les établissements culturels et d'enseignement pour légitimer leurs pratiques quand ils proposent des actions en direction des enfants. Lorsque vient la question de savoir ce que l'on propose à ces derniers en musique à la fois pour leur écoute et pour leur pratique, les réflexions sur l'EAC arrivent en ordre dispersé et dans des formulations peu homogènes entre les différents promoteurs.
Il est nécessaire de comprendre, documents en mains, comment et à partir de quoi se forme l'oreille d'un enfant. Autrement dit il s'agit de voir ce qu'on lui propose comme pièces pour chanter, pour jouer individuellement ou collectivement, comme pièces balayant l'ensemble des esthétiques musicales à travers l'histoire et à travers les pays, avec une incursion dans la médiathèque, réelle ou virtuelle, des livres disques ou CD.

Une telle enquête amène également à voir quel type de liens peuvent être faits avec d'autres disciplines artistiques, et notamment ce qui a trait aux arts visuels et à l'art de la danse.
Aborder ces questions relève d'abord d'un examen sur pièces. Il s'agit avant tout de consulter ce qui existe dans le domaine des ressources et des archives, collectives ou individuelles, en matière de partitions, livres-disques, podcasts, CD, DVD, etc. Il faut alors choisir les critères qui permettront d'apprécier tel enregistrement, telle écriture contemporaine, telle pièce revisitée du répertoire traditionnel, etc. Pour des étudiants en Université, le plus utile est la confrontation de documents divers à travers lesquels ils peuvent progressivement, et par un échange entre eux, dégager les repères d'appréciation.

UE6 PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

Rédaction du projet professionnel personnel (étape 2)
rendu en double exemplaire

- Page de titre + Plan (4 points)
- Introduction au projet professionnel personnel avec références (minimum 3 pages) + description du projet, budget, projet de demandes de subvention (25 pages minimum ; référencement des sources (informations sur les subventions), légendes des illustrations) (12 points)
- Bibliographie commentée (4 points)

Cette étape est présentée selon les normes enseignées dans le cours de méthodologie du 1er semestre. Elle est conduite et finalisée sous la direction d'un enseignant-chercheur lors de séances personnelles de travail. Aucun travail ne peut être rendu sans avoir échangé au préalable avec le directeur ou la directrice de recherches.

SEMESTRE 3

UE 1 LANGUE VIVANTE

ANGLAIS
Le programme sera précisé à la rentrée.

UE2 DROIT

DROIT DU TRAVAIL (IAE)
Le programme sera précisé à la rentrée.

DROIT DES SOCIETES
Natacha Bahri (NBahri Avocats)
Le cours de Droit des sociétés aborde l'écosystème des sociétés, qui évoluent effectivement au sein d'un système juridique et économique organisé dans lequel des personnes morales naissent, exploitent une ou des activités, se transforment et meurent. Il s'agit d'analyser en premier lieu le processus juridique et administratif de création de ces entités, et des critères stratégiques qui président au choix d'une forme sociale au détriment des autres. En second lieu sont explorées, au plus près du réel, les modalités de fonctionnement et, plus généralement, la vie de la société. On observera enfin les interactions juridiquement encadrées entres les sociétés, intra-groupe comme hors groupe, permettant de donner un aperçu du panorama social sur le secteur économique de l'Administration et de la Gestion de la Musique.

DROIT DES ASSOCIATIONS
Julie Champagne (CREFAD Loire)
Ce cours aborde quatre grands item juridiques / réglementaires :

- Le statut associatif pour la filière musicale : statuts possibles, règlements intérieurs, responsabilité juridique, fonctionnement, obligations et réglementations
- Agréments et licences spécifiques : les particularités du statut associatif (licence entrepreneur du spectacle, agrément de service civique, agrément JEP)
- Associations employeuses : réglementations et obligations (conventions collectives, procédures et déclarations...)
- Associations marchandes ou non marchandes : différences et incidences fiscales

DROIT D'AUTEUR
Philippe Soustelle (UJM, droit)
Le cours de propriété littéraire et artistique qui regroupe les questions du droit d'auteur proprement dit et des droits voisins du droit d'auteur (droits accordés notamment aux artistes-interprètes et aux producteurs) poursuit l'objectif de fournir aux étudiants les principes juridiques caractéristiques de la matière (notion d'œuvre originale, titularité des droits, teneur des différents droits, gestion contractuelle des droits patrimoniaux, rapports entre le droit d'auteur et les droits voisins). Cet enseignement s'accompagne d'un support fournissant aux étudiants la législation pertinente et son interprétation jurisprudentielle.

Franck Petre (SACEM)
De l'aspect légal sur ce qu'est le droit d'auteur à son application concrète à travers le calcul d'une redevance SACEM, vous verrez dans ce cours que le droit d'auteur d'un point de vue général et la SACEM plus précisément font partie intégrante d'une bonne gestion de projets musicaux.

STATUTS ET CONTRATS
Renaud Paulet (EOC)
Le programme sera précisé à la rentrée.

UE3 ADMINISTRATION DE LA MUSIQUE

SCHEMA DE FINANCEMENT PUBLIC
Marc Villarubias (CO18 Culture Objectif, Lyon)
Les objectifs de ce cours sont les suivants :

- Redéfinir collectivement une approche culturelle élargie : de l'anthropologie à l'acte de création, du service public au marché.
- Observer les articulations entre culture, territoires et politique territoriales : du quartier au monde
- Sensibiliser aux attentes et tendances de contributions de la culture au développement durable : droits culturels, égalité femmes/hommes, diversité, éducation, éco-responsabilité…

STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES CULTURELLES EN FRANCE ET EN EUROPE
Le programme sera précisé à la rentrée.

MECENAT
Marine Gaudin (Co-influence)
Programme
1. Notions essentielle et panorama du mécénat en France
2. Le cadre juridique et fiscal du mécénat
3. Les clés de réussite d'une recherche de mécénat
4. La structuration stratégique
5. L'argumentaire mécénat
6. Les métiers du mécénat
+ Des exemples concrets pour chaque notion clé

ASPECTS DU MANAGEMENT DE PROJETS EVENEMENTIELS
Alexandre Didier / Myriam Séli / Adrien Lloret (Arty Farty, Lyon)
Montage de projet culturel inspiré du forum de conférences European Lab et du festival Nuits sonores : Réflexion éditoriale et stratégique – programmation ; Montage financier et budget prévisionnel ; Stratégie par rapport aux différentes typologies de demandes de subventions ; Stratégie de billetterie – outils et montage économique : Les modes de contractualisation et de rémunération des intervenants, personnels et artistes.

UE4 STRATÉGIES DE PRODUCTION

PROGRAMMATION
Matthew Studdert-Kennedy (Philharmonie Luxembourg)
L'objectif de ce cours consiste à étudier les différents types de programmation des salles de concert, des orchestres et des festivals, en prenant plus particulièrement appui sur le cas d'école de la Philharmonie de Luxembourg qui regroupe un grand nombre de genres de musiques (classique, jazz, musiques du monde, programme éducatif) mettant en avant son propre Orchestre Philharmonique du Luxembourg ainsi que les orchestres, ensembles et artistes invités. Dans le même cours sont abordées les notions transversales qui relient la programmation à la production (contrat, négociation, logistique, suivi administratif), la communication (supports de communication en cohérence avec les lignes programmatiques), le mécénat et l'action éducative (ateliers, médiation, introductions aux concerts…).
NB: this course may be partially or totally taught in english.

Agnès de Jacquelot (Opéra de Paris)
L'objectif de ce cours est d'éclairer les étudiants sur les raisons et les spécificités d'une programmation en direction du jeune public. En s'appuyant sur l'exemple de l'Opéra national de Paris, il leur donne des outils concrets et des pistes de méthodologie pour intégrer la problématique du jeune public à leurs futures activités.

NN
Le programme sera précisé à la rentrée.

Ludovic Chazalon (Rhino Jazz, Loire-Rhône-Isère)
Comment établir une programmation ? Recherche des artistes et des lieux de concerts ; Mise en place d'un budget artistique (cachets, voyages, repas & hébergements) ; détailler les modalités contractuelles (contrat de cession ou engagement) ; conception du budget de communication (réalisation d'un programme, site internet) ; conception d'un budget technique (demande de fiche technique, devis) ; montage d'une équipe technique (techniciens son et lumières) ; organisation d'un concert.
Recherche de subventions, comment procéder ? Subventions publiques (Drac, Conseil départemental, Conseil Régional) ; Sociétés civiles (Sacem, Adami, Cnv, Spedidam, Fcm) ; Mécénats & sponsorings (recherche et ciblage) ; Bilan moral et financier d'une édition d'un festival

INDUSTRIE DU DISQUE
Natalie von Laufenberg (CID Femmes, Luxembourg)
Au cinéma, à la radio, dans les lieux publics sonorisés, clubs, sur le web, en CD, vinyle… la musique enregistrée, aujourd'hui omniprésente, n'a jamais autant été « consommée ». Paradoxalement les revenus générés ont, eux, chuté de manière vertigineuse depuis le début des années 2000 au point de fragiliser une filière complète – créateurs, artistes, labels, distributeurs. L'intervention décrit l'industrie de la musique enregistrée et explicite les rouages, les enjeux, et évoquer les menaces et opportunités qui se profilent.

DE LA CONCEPTION A LA PRODUCTION
Alexis Burlot (Le Solar, Saint-Etienne)
Il s'agira d'aborder en deux temps la posture qu'est celle de la personne qui accueille un spectacle au sein

d'un espace de diffusion, salle ou festival en particulier, dans le champ des musiques dites « actuelles ». Par une approche légale et juridique, d'abord, puis au regard d'aspects plus économiques et financiers, l'intervention aura pour but de donner aux étudiant.e.s les clés de compréhension du rapport qui peut unir professionnel.le.s de la programmation et de l'organisation événementielle, producteur.ice.s et artistes

Claude Boischot (Konzertdirektion Schmid, Hanovre)
L'agent artistique et le tourneur d'orchestres font partie de ces « métiers de l'ombre » qui participent à l'organisation de concerts. A travers son expérience professionnelle, en particulier au sein de la Konzertdirektion Schmid (l'agence artistique allemande la plus importante dans le milieu de la musique classique), Claude Boischot présente ces deux métiers et leurs nombreuses facettes.

Candide Labbe (Orchestre d'Auvergne)
L'administrateur de production porte la responsabilité du suivi administratif et budgétaire des projets artistiques de l'orchestre. Lors de cette intervention, nous décrirons son rôle de coordinateur entre l'artistique et l'administratif, ses différents interlocuteurs (artistes, agents, salles de concerts, festivals, collectivités, etc.) et les enjeux de ce poste dans les actions de l'orchestre.

UE5 GESTION DE LA MUSIQUE

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Manel Diné (IAE, Saint-Étienne)
Le cours de GRH vise à amener les étudiants, d'une part, à réfléchir sur les concepts, les outils et les politiques de GRH en les situant dans le contexte particulier des organisations artistiques et culturelles, et d'autre part, à maîtriser les principales activités de la GRH que doit exercer tout manager dans le domaine artistique et culturel.

GESTION FINANCIERE ET COMPTABILITE
Philippe Liguori (Ecomex Expertise, Saint-Étienne)
Ce cours a pour objectif une bonne compréhension de l'usage de la comptabilité :
Quel type de comptabilité utiliser (engagement, trésorerie) ?
La comptabilité pour répondre aux obligations légales (comptables, fiscales et juridiques)
A quoi servent les outils comptables ? (Plan comptable, journaux…)
Répondre aux attentes du service comptable ou de l'expert-comptable pour l'établissement des comptes annuel-
Lire les comptes annuels (compte de résultat et bilan) pour communiquer avec les tiers (banquiers, financeurs…)
Utilisation de la comptabilité dans une approche de gestion (Budget, analytique, recouvrement, prévisions de trésorerie

UE6 PROMOTION ET COMMUNICATION D'UN PROJET MUSICAL

MARKETING
Catherine Jabaly (Catherine Jabaly Conseil, Lyon)
Ce module aborde et présente de manière synthétique les grandes notions de marketing. Quelques grands principes fondateurs y sont évoqués comme les 4 P, le marketing mix ou les différentes approches stratégiques en la matière. Un focus particulier est fait sur l'apport du digital, les nouveaux outils, les tendances les plus actuelles dans ce domaine. Dans un second temps, ces notions sont transposées aux entreprises culturelles à l'aide d'exemples d'applications concrets.

OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX
NN
Le web et les réseaux sociaux ont profondément bouleversé la manière de communiquer entre les acteurs culturels et le public. Internet est devenu le principal vecteur de communication des événements culturels, offrant des outils performants (réseaux sociaux, plateformes, applications…) qui permettent de repenser les liens entre artistes, producteurs et public. Ce cours présente différentes manières de développer une stratégie de communication numérique performante pour assurer la visibilité d'un projet artistique

RELATIONS PRESSE
Claire Gaillard (Jazz à Vienne) / **Natalie von Laufenberg** (Cid femmes, Luxembourg)
Le contenu du cours sera précisé à la rentrée.

COMMUNICATION ET MULTIMEDIA
Catherine Jabaly (Catherine Jabaly Conseil, Lyon)
Le programme sera précisé à la rentrée.

TECHNIQUES AUDIOVISUELLES ET REGIE
Philippe Landrivon (UJM)
L'intervention comprend deux parties : une présentation de la salle de spectacle, son installation et son fonctionnement. Procédures de mise en route du matériel. Procédures à suivre pour y organiser un événement. Puis, au-delà des projets de chacun, réflexion sur le rôle des futurs professionnels dans la chaine (production, organisation, promotion, programmation, etc.) et de leur rapport à la technique. Mises en situation, TP. Le but de ce cours n'est pas de fabriquer des techniciens mais plutôt de donner des clés pour pouvoir travailler en bonne intelligence avec eux, et aboutir, en équipe, à un résultat optimal.

POUR LA DOUBLE DIPLOMATION :
(STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL)
STRATEGIE D'ENTREPRISE
Alexis Catanzaro (UJM, IAE)
Maîtriser les outils d'analyse de l'environnement interne et externe de l'entreprise.
Définir un positionnement stratégique en cohérence avec l'analyse de l'environnement de l'entreprise.
Choisir une stratégie de croissance et une stratégie d'internationalisation adaptée à la situation de marché et aux objectifs de l'entreprise.

INTERVENANTS

Natacha BAHRI, NBahri Avocats, Paris
Claude BOISCHOT, Konzertdirektion Schmid, Hanovre
Alexis BURLOT, Gaga Jazz, Saint-Étienne
Alexis CATANZARO, Maître de conférences HDR, IAE de Saint-Étienne
Julie CHAMPAGNE, Crefad Loire, Saint-Étienne
Ludovic CHAZALON, Le Solar, Saint-Étienne
Alexandre DIDIER, Arty Farty, Lyon
Manel DINE, Maître de conférences, IAE de Saint-Etienne
Claire GAILLARD, Jazz à Vienne
Marine GAUDIN, Co-Influence, Lyon
Catherine JABALY, Catherine Jabaly conseil, Lyon
Agnès DE JACQUELOT, Opéra National de Paris
Candide LABBE, Orchestre d'Auvergne
Philippe LANDRIVON, Technicien audio-visuel ALL, UJM
Natalie von LAUFENBERG, Cid-femmes, Luxembourg
Philippe LIGUORI, Expert-comptable, Ecomex Expertise, Saint-Étienne Lyon
Adrien LLORET, Arty Farty, Lyon
Juliette MARION, École de l'Oralité, Saint-Étienne
Franck PETRE, Sacem Saint-Etienne
Philippe SOUSTELLE, Maître de conférences, UJM, droit privé
Matthew STUDDERT-KENNEDY, Philharmonie Luxembourg
Marc VILLARUBIAS, CO18 Culture Objectif, Lyon
Viviane WASCHBÜSCH, Maîtresse de conférences, UJM, musicologie

Maquettes des masters MEEF
2020 - 2024

Inspé de l'Académie de LYON

Mention	☐	Premier degré
	X	Second degré
	☐	Encadrement éducatif
Parcours		Arts plastiques
Université de mise en œuvre	☐	Claude Bernard – Lyon 1
	☐	Lumière – Lyon 2
	☐	Jean-Moulin – Lyon 3
	X	Jean Monnet – Saint Etienne
Composante(s)		ALL
Responsable(s)		Olivier Belon pour l'année 2023-2024

OBJET DU PARCOURS :
Objectifs professionnels, à développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale

Les principes, objectifs et cadres proposés par l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et l'approche par compétences comme cadre de fonctionnement amènent à proposer une organisation du master permettant aux étudiants de percevoir clairement le projet de formation, de faire le lien entre le parcours de formation, les expériences professionnalisantes et les objectifs-métiers, d'opérer des transformations conceptuelles et professionnelles dans un cadre aussi explicite que possible.

Ce parcours assure la préparation au métier de professeur d'arts plastiques en collège et en lycée.

EFFECTIFS ATTENDUS :
20 étudiants en M1 et M2, ainsi que les étudiants inscrits en DU, le plus souvent titulaires d'un Master recherche ou d'un DNEP.

ORGANISATION DU MASTER :
Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « **Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation** (UE IRS) » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées **Situation Intégrative Professionnelle** (SIP). Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particuliers les savoirs) des futurs enseignants sont nommées **UE de structuration des ressources** (UE SR).

M1																	
	B1-M1				B2-M1				B3-M1				B4-M1				
	UE SR1 B1-M1	UE SR2 B1-M1	UE IRS B1-M1		UE SR1 B2-M1	UE SR2 B2-M1	UE IRS B2-M1		UE SR1 B3-M1	UE SR2 B3-M1	UE IRS B3-M1		UE SR1 B4-M1	UE SR2 B4-M1	UE IRS B4-M1		
Crédits	3	3	6	12	10	6	8	24	3	3	6	12	3	5	4	12	60
HETD à envisager	20	20	≥ 40		92	48	≥ 70		35	35	≥ 40		25	25	≥ 30		

				80				210				110				80	480

M2																	
	B1-M2				B2-M2				B3-M2				B4-M2				
	UE SR1 B1-M2	UE SR2 B1-M2	UE IRS B1-S9		UE SR1 B2-M2	UE SR2 B2-M2	UE IRS B2-M2		UE SR1 B3-M2	UE SR2 B3-M2	UE IRS B3-M2		UE SR1 B4-M2	UE SR2 B4-M2	UE IRS B4-M2		
Crédits	3	3	6	12	2	2	8	12	8	5	8	24	3	3	6	12	60
HETD à envisager	20	20	≥ 40		20	20	≥ 40		30	20	≥ 30		25	15	≥ 40		
				80				80				80	…	…		80	320

Compléments :

Organisation de la formation

L'enseignant.e se construira sa professionnalisation en intégrant le M1 MEEF avec des stages d'observation et de pratique accompagnée puis le M2 MEEF avec soit un stage en alternance (classe en responsabilité) soit en pratique accompagnée. Le concours viendra évaluer cette construction. Cette formation se poursuivra l'année de titularisation T0 et s'achèvera en T6. Tous les enseignements du master sont obligatoires.

Situation propre à la discipline arts plastiques sur le territoire

Le département d'arts plastiques est le seul qui existe dans l'ensemble de la région "Auvergne Rhône-Alpes" ainsi que dans une aire plus vaste (puisqu'il n'y a pas de département d'arts plastiques à l'université de Grenoble, Besançon ou Dijon). L'existence de cette formation est essentielle pour permettre à des étudiants de se présenter au CAPES d'arts plastiques, au sein de ce large périmètre géographique. La demande est conséquente.
Cette formation vient en outre compléter le panel de celles qui sont proposées à Saint-Etienne à l'issue de la licence d'arts plastiques : master recherche "arts plastiques", master recherche "sciences de l'art", master recherche "arts numériques", masters plus professionnalisants "Edition d'art / livre d'artiste" ou "Réalisateur en arts numériques", master "design" ; agrégation d'arts plastiques ; doctorats en "arts plastiques", "esthétique et sciences de l'art", "arts industriels", "architecture, images, formes", "design".

Répartition enseignements

Construction du cadre de référence et enseignement des savoirs de la discipline	300	37,5%

Didactique de l'enseignement et apprentissage	340	42,5%
Initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles	110	13,75%
Autres (langues)	50	6,25%
Total heures	800h	

Modalités enseignement

☒ présentiel ☐ enseignements à distance ☐ hybride
☐ apprentissage ☒ formation continue

Formation en langue(s)

La formation en langues se fera au travers de l'UE SR1 « pratique d'une LVE » (anglais, niveau B2) de 18h obligatoire en M1 et en M2, proposée dans le bloc 4, correspondant à 3 ECTS par année. Elle donnera lieu à des Situations Intégratives Professionnelles en lien avec la compétence CC8 du référentiel des compétences de l'enseignant et viendra en appui du travail de recherche avec l'utilisation de ressources scientifiques publiées ou diffusées en langues étrangères (vidéo, articles, magazine, …) en lien avec la compétence CC14 du référentiel des compétences de l'enseignant.

Place du numérique

Cet aspect de la formation des étudiants fait l'objet des UEs « Culture numérique pour l'exercice du métier » du bloc 1 en M1 (SR1) ainsi que d'un module au sein de l'UE IRS du bloc 2 en M1 (module « Mobiliser les traitements numériques de l'image 15TD ».

Volume horaire de la formation

La maquette prévoit 480h/étudiant en M1, 320h/étudiant en M2, ce qui correspond au volume minimum de 800 h/étudiant prévu par l'arrêté du 24 juillet 2020.

Lieux de la formation

Sites de l'Université Jean Monnet et site stéphanois de l'INSPE à Saint-Etienne.
Les enseignements ont lieu sur les sites de Saint-Étienne : INSPE LOIRE et Faculté d'arts plastiques de l'Université Jean Monnet.

Place de la recherche

L'initiation à et par la recherche aura principalement lieu dans le cadre du bloc 4 avec d'une part le module « Ouverture et Projet Professionnel » (OPP) et le travail sur mémoire d'autre part.

Le choix du thème de recherche développé dans le mémoire donnera lieu à la constitution d'un corpus et se fera en lien avec les problématiques soulevés sur le terrain (avec identification d'observables).

Place des stages et organisation de l'alternance

En M1 : stage d'observation et de pratique accompagnée en classe (6 semaines).

En M2 : stage en responsabilité à tiers-temps ou en pratique accompagnée (soit 12 semaines, réparties sur l'année universitaire).

Les stages sont évalués à travers les UE : (M1 Bloc 1 IRS : Observation de gestes professionnels en lien avec le stage et M2 Bloc 1 IRS : Analyse de pratiques. Suivi de stage).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Recrutement sur dossier via l'application e-candidat de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

La formation s'adresse pour l'essentiel à des étudiant·es titulaires d'une licence arts plastiques ou titulaires d'un Diplôme National d'Art : DNA, ou de tout autre diplôme équivalent Licence délivré par une école d'art. Il est fortement recommandé pour un candidat titulaire d'une licence d'histoire de l'art, d'art du spectacle, cinéma audiovisuel… de maitriser des savoir-faire techniques et plastiques, de connaitre et de maitriser les fondamentaux disciplinaires des arts artistiques.

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Effectifs

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
M1	22	16	17	11	12
M2A	9	5	4	2	1
M2B	9	18	8	8	6
Prepa DU CAPES/ AGREGATION	11	9	9	5	11
TOTAL	51	48	38	26	30

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

INSPE Loire :

- Caroline Mélis, formatrice Inspe en Arts Plastiques
- Jean-Louis Veyre-Perrin (TICE)

Département Arts plastiques UJM :

- Olivier Belon, PRAG, dép. Arts plastiques UJM (Coordinateur année 2023-2024)
- Danièle Méaux, PR, dép. Arts plastiques UJM

	- Anne Favier, MCF, dép. Arts plastiques UJM <u>Chargés de cours :</u> - David Gutknecht, Professeur agrégé, arts plastiques - Clémence Lonjon, Professeure certifiée, arts plastiques - Aurélie Talabard, Professeure agrégée, arts plastiques
Fonctionnement	Une réunion de pré-rentrée est organisée en début de S1 et de S3, au département d'arts plastiques de l'UJM et à l'INSPE. Un jury d'année est organisé sur chaque site en fin de M1. Un référent étudiant par année de Master est élu.
Répartition catégories	*Part assurée par des EC :* *A définir* *Part assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire : à définir* *Part des autres catégories :*

Partenariats

Partenariat avec une autre (ou d'autres) INSPE	Aucun partenariat avec une autre INSPE
Internationalisation de la formation	L'accueil d'étudiant·es étranger·es est possible au cours des deux années de master, mais sera préférable en M1 du fait de la place du concours et du stage en alternance en M2. Du fait de l'annualisation des UEs, l'accueil d'étudiant·es pour un semestre ne sera pas possible. L'envoi d'étudiant·es à l'étranger sera possible uniquement en M1 en raison de la place du concours et de l'organisation du stage de M2.

BLOC 1 M1 97
BLOC 2 M1 98
BLOC 3 M1 99

BLOC 4 M1 100
BLOC 1 M2 101
BLOC 2 M2 103
BLOC 3 M2 104
BLOC 4 M2 105

Dans les tableaux suivants, la ventilation des heures entre les différents intitulés d'une même UE pourra être modifiée.

Les noms des responsables d'UE ne sont pas indiqués et ne pourront être connus qu'une fois la répartition des enseignements au sein de l'équipe pédagogique effectuée.

Les noms des chargés de cours enseignants du secondaire qui assurent un grand nombre d'heures dans cette formation ne sont pas indiqués car sujets de nombreuses incertitudes.

ORGANISATION DU M1

Bloc 1 M1

		Bloc 1 M1	ECTS	Heures étu-diants	CM	TD	TP	responsables
Bloc1 M1	Evalua-tion (SIP, …)	Lien avec oral 2 (analyse de la pratique en situation en lien avec le stage) Compétences à évaluer :CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC10, CC11, CC12, CC13, CC14 P2, P3, P4 Modalités d'organisation : cours à l'INSPE **Portfolio :** Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année**.** 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattra-page**.**						
	SR1 **Con-textes : Système éducatif** Nombre d'heures totales de l'UE : 24	L'enseignant dans l'établissement	3	14	6	8		
		Culture numérique pour l'exercice du métier		10		10		
	SR2 **Connais-sance du métier** Nombre d'heures totales de l'UE : 16	Le parcours de l'élève I	3	16	2	6		
		Le parcours de l'élève II			2	6		
	IRS **Exercice du mé-tier : mise**	Observation de gestes professionnels	6	15		15		

	en pratique Nombre d'heures totales de l'UE : 40	Acquisition des gestes professionnels		15		15		
		Corps et voix		10		10		

Bloc 2 M1

		Bloc 2 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 2 M1	Evaluation (SIP, …)	Lien avec les épreuves d'admissibilité : écrit 1 et écrit 2 (épreuve de pratique) Compétences à évaluer : P1, P4, CC3, CC9, CC10, CC14 Modalités d'organisation : cours à l'UJM						
	UE SR1 : **Fondamentaux plastiques, savoirs et savoir-faire** Nombre d'heures totales de l'UE : 92	Maitrise des outils de la représentation. Fondamentaux disciplinaires liés à la maitrise de la représentation bidimensionnelle. Cours à l'UJM au S1	10	36		36		
		Maitrise des outils de la représentation. Approfondissement. Fondamentaux disciplinaires liés à la maitrise de la représentation bidimensionnelle sur le format imposé par l'épreuve de pratique admissibilité. Cours à l'UJM au S2		12		12		
		Construire un projet artistique. Fondamentaux disciplinaires en lien avec l'épreuve de pratique plastique du concours : concevoir et représenter une scénographie de projet artistique. Cours à l'UJM au S2		44		44		
	UE SR2 **Fondamentaux notionnels et historiques** Nombre d'heures totales de l'UE : 48	Maitrise des notions fondamentales. Culture artistique et plastique transhistorique à partir des notions fondamentales. Cours à l'UJM au S1	6	24	24			
		Maitrise des notions fondamentales, approfondissement. Culture artistique et plastique transhistorique à partir des notions théoriques fondamentales. Cours à l'UJM au S2		24	24			
	UE IRS	Méthodologie de l'analyse d'œuvres appliquée aux programmes. Préparation à l'épreuve écrite. Travailler l'articulation entre les documents support de l'épreuve et les termes du	8	30		30		

	Problématiser à partir des documents de l'épreuve et des termes du programme Nombre d'heures totales de l'UE : 70	programme de la discipline pour dégager une problématique et choisir des objectifs d'apprentissage. Cours à l'UJM au S1						
		Méthodologie de l'analyse d'œuvres appliquée aux programmes. Méthodologie articulée aux notions fondamentales des programmes. Tirer parti de ses connaissances, faire appel à des références précises, utiliser un vocabulaire spécialisé. Cours à l'UJM au S2		20		20		
		Mobiliser les traitements numériques de l'image. Fondamentaux de la maitrise techniques et plastique, savoir représenter une simulation tridimensionnelle. Cours à l'UJM au S2		20		20		

Bloc 3 M1

		Bloc 3 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 3 M1	Evaluation (SIP, …)	SIP : lien avec le concours oral 1 Compétences : P1, P2, P3, P4, P5, CC4 Modalités d'organisation : cours à l'INSPE						
	UE SR1 : **Didactique des arts plastiques** Nombre d'heures totales de l'UE : 35	Didactique de la discipline : principes, enjeux, construction. Histoire et construction de la didactique des arts plastiques : enjeux et fondamentaux.	3	35		35		
	UE SR2 **Didactique des Arts Plastiques** Nombre d'heures totales de l'UE : 35	Didactique de la discipline. Les gestes didactiques du métier. Concevoir un enseignement en lien avec les principes didactiques de la discipline.	3	35		35		
	UE IRS **Connaissance et mise en pratique des**	Approche des programmes par cycles et compétences. Approfondir la connaissance des programmes et des objectifs d'apprentissages dans une approche par cycle.	6	20		20		
		Élaborations de séquences.		20		20		

	programmes Nombre d'heures totales de l'UE : 40	S'approprier et réfléchir à la construction de séquences d'enseignement.						

Bloc 4 M1

		Bloc 4 M1	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 4 M1	Evaluation (SIP, …)	SIP : lien avec le concours oral 2 et ouverture à la recherche Compétences à évaluer : CC7, CC8, CC9, CC10, CC14 Modalités d'organisation : Cours à l'INSPE et à l'UJM						
	UE SR1 : **Pratique d'une LVE** Nombre d'heures totales de l'UE : 18	Langue vivante Cours à l'UJM au S1	2	18		18		
	UE SR2 **Développement des ressources liées à la production d'un mémoire** Nombre d'heures totales de l'UE : 32	Séminaire théorique Initiation à un positionnement relevant de la recherche. Approfondissement dans l'analyse des œuvres pour constituer un corpus associé au mémoire. (Fabrice Flahutez) Cours à l'UJM au S1	5	17	15			
		Séminaire de recherche Constituer et organiser un corpus d'œuvres associées à la problématique du mémoire. Cours à l'UJM au S2		15	17			
	UE IRS	Séminaire de recherche S1 Construire une démarche de recherche répondant à des questions d'enseignement.	5	15		15		

	Gestion et accompagnement du projet de recherche Nombre d'heures totales de l'UE : 30	Cours à l'INSPE au S1						
		Méthodologie Suivi de mémoire S2 S'approprier des méthodes et construire son projet de recherche. Cours à l'INSPE au S2		15		15		

ORGANISATION DU M2

Bloc 1 M2

		Bloc 1 M2	ECTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 1 M2	Evaluation (SIP, …)	SIP : lien avec oral 2 (analyse de la pratique en situation en lien avec le stage) Compétences à évaluer : CC1, CC2, CC5, CC6, CC7, CC10, CC11, CC12, CC13, CC14 P2, P3, P4 Modalités d'organisation : cours à l'INSPE						
	UE SR1 : Contextes Système éducatif Nombre d'heures totales de l'UE : 20	L'enseignant dans l'établissement	3	20	6	8		
		Culture numérique pour l'exercice du métier				6		
	UE SR2 Connaissance du métier Nombre d'heures totales de l'UE : 16	L'élève dans l'établissement I	3	16	2	6		
		L'élève dans l'établissement			2	6		
	UE IRS Exercice du métier	Préparation à l'épreuve orale 2	6			16		

	Mise en pratique Nombre d'heures totales de l'UE : 44	Analyse de pratiques		44		10		
		Acquisition de gestes professionnels (niveau II)				10		
		Corps et voix				8		

Bloc 2 M2

		Bloc 2 M2	ECTS	Heures étu-diants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 2 M2	Evaluation (SIP, …)	SIP : lien avec les épreuves d'admissibilité : écrit 1 et pratique 2 Compétences à évaluer : P1, P4, CC3, CC9, CC10, CC14 Modalités d'organisation : Cours à l'UJM et à l'INSPE						
	UE SR1 Construire un projet artistique Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Maitrise des Outils pour le concours, Ecrit 1. Cours à l'UJM au S3	2	20		20		
	UE SR2 Organiser les con-naissances Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Théorie des notions fondamentales. Outils pour le concours ; Ecrit 2 Cours à l'UJM au S4	2	20	20			
	UE IRS Titre Nombre d'heures totales de l'UE : 40	Analyse de pratiques en lien avec le stage Cours à l'INSPE au S3	4	10		10		
		Analyse d'œuvres en lien avec des notions Cours à l'UJM au S3		10		10		
		Analyse de sa pratique professionnelle en lien avec le stage. Cours à l'INSPE au S4		10		10		
		Analyse d'œuvres en lien avec des situations d'apprentissage Cours à l'UJM au S4		10		10		
		Stage	4					

Bloc 3 M2

		Bloc 3 M2	ECTS	Heures étu-diants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 3 M2	Evaluation (SIP, …)	SIP : lien avec le concours oral 1 Compétences à évaluer : P1, P2, P3, P4, P5, CC4 Modalités d'organisation : Cours à l'INSPE et à l'UJM						
	UE SR1 Appro-priation des pro-grammes par la pra-tique Nombre d'heures totales de l'UE : 30	Préparation aux épreuves écrites (épreuves blanches) Cours à l'UJM au S3	4	10		10		
		Préparation à la leçon (épreuves blanches) Cours à l'UJM au S4		20		20		
	UE SR2 Appro-priation didactique des sa-voirs dis-ciplinaires selon les prescrip-tions Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Construire des séquences d'enseignement en lien avec le con-cours. Cours à l'INSPE au S3	4	10		10		
		Construire des séquences d'enseignement en lien avec le concours. Cours à l'INSPE au S4		10		10		
	UE IRS Elabora-tion d'une séance d'arts plastiques Nombre d'heures totales de l'UE : 30	Les principes d'organisation d'une séance Mettre en application les enjeux et fondamentaux de la cons-truction didactique de l'enseignement en lien avec le concours. Cours à l'INSPE au S3	4	15		15		
		Élaboration d'une séance en Arts Plastiques Mettre en application les enjeux et fondamentaux de la cons-truction didactique de l'enseignement en lien avec le concours. Cours à l'INSPE au S4		15		15		
		Stage	12					

Bloc 4 M2

		Bloc 4 M2	ECTS	Heures étu-diants	CM	TD	TP	responsables
Bloc 4 M2	Evaluation (SIP, …)	SIP : Lien avec le concours oral 2 et ouverture à la recherche Soutenance du mémoire Compétences à évaluer : CC7, CC8, CC9, CC10, CC14 Modalités d'organisation : cours à l'INSPE et à l'UJM						
	UE SR1 Pratique d'une LVE Nombre d'heures totales de l'UE : 18	Langue vivante Cours à l'UJM au S3	1	18		18		
	UE SR2 Relation avec les institu-tions. OPP Nombre d'heures totales de l'UE : 20	Etude des partenariats institutionnels. Cours à l'UJM au S3	2	20		20		
	UE IRS Valoriser son par-cours per-sonnel et profes-sionnel Nombre d'heures totales de l'UE : 42	Poursuivre et finaliser son projet de recherche Cours à l'INSPE au S3	8	18		18		
		Savoir communiquer autour de ses questionnements de re-cherche (préparation oral 2 du concours) Cours à l'INSPE aux S3 et 4	1	24		24		

PRÉPARATION AGRÉGATION D'ARTS PLASTIQUES

Responsable : Anne FAVIER
anne.favier@univ-st-etienne.fr

I. Épreuves d'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
I. Esthétique et sciences de l'art (M. Olcèse) Mutualisation : UE3 M2 Arts plastiques (option), UE3 M2 arts numériques (option), UE2 M2 Sciences de l'art (obligatoire) L'art et la vie	26		Écrit
II. Histoire de l'art **Question I** (Céline Cadaureille et Magali Briat-Philippe) L'atelier et le travail du sculpteur de Donatello à Claudel **Question II** (Jonathan Tichit) Du land Art à l'écologie politique des années 1960-1970 Mutualisation UE3 M2 Arts plastiques (option), UE3 Arts numériques (option), UE3 M2 Sciences de l'art (option)	22 22		Écrit Écrit
III. Pratique plastique **Séminaire-Atelier I** (Mme Favier et M. Chevrot) **Séminaire-Atelier II** (M. Gutknecht) Mutualisation UE3 M2 Sciences de l'art (option)	12 12	12 12	Production plastique

II. Épreuves d'admission

Avant la publication de l'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
Pratique et création plastiques (M. Caruso) Spécifique*		24	Production plastique
Leçon (Mme Durand et M. Caruso) Mutualisation UE2 M2 Arts plastiques	15	15	Oral ou écrit
option : cinéma ou photographie (Mme Blin ou M Belon) Mutualisation avec le parcours Arts Plastiques du Master Métiers de l'Enseignement			Oral ou écrit

Après la publication de l'admissibilité

	CM	TD	Première et seconde sessions
Pratique et création plastiques (Mme Favier et M. Caruso) (Si admissibles)		24	Production plastique
option : cinéma, photographie (Mme Blin ou M Belon) (Si admissibles : cet horaire s'ajoutera au second semestre à celui en parcours Arts plastiques du Master Métiers de l'Enseignement)	6 6		

Les cours spécifiques n'ouvrent que s'il y a des inscrits à la préparation à l'agrégation.

Voir ESPE:

- « Agir en fonctionnaire de l'État et de manière éthique et responsable »
- C2i2e
- Langue validée par le cours de M1 en principe.

LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S

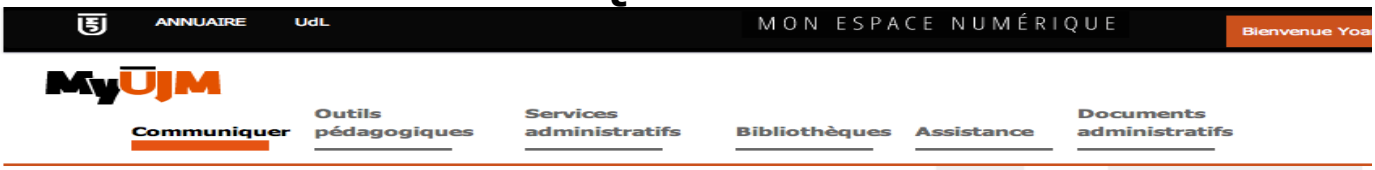

💻: www.univ-st-etienne.fr/myujm

💻: https://www.univ-st-etienne.fr/fr/ressources/infos-pratiques/carte-multiservices.html

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne, d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.

Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.

Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :
https://docnumpers.univ-st-etienne.fr/fr/acceder-aux-outils.html

Qu'est-ce que le Projet A.R.T.S ?

Le projet A.R.T.S (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) est né de la volonté de l'université de Saint-Étienne de développer une **dynamique de recherche et de formation** autour des arts ; thématique historiquement encrée à Saint-Etienne depuis longtemps. Cette dynamique réunit des laboratoires de recherche (ECLLA, IHRIM, HISOMA, EVS) et des formations en Lettres, Arts et Sciences humaines et s'appuie sur des partenariats et collaborations avec des **écoles d'art** et des **institutions culturelles régionales** :
L'ensemble de ses champs disciplinaires couvre : les arts visuels, architecture, design, musicologie, musique, arts numériques, cinéma, littérature, théâtre, humanités numériques, livre d'artistes et multiples, géographie numérique, datavisualisation, réalité virtuelle et augmentée, jeu vidéo, médiation culturelle, sociologie de la culture, muséologie, anthropocène, etc…

Que fait le Projet A.R.T.S ?

Facilite les liens institutionnels entre les partenaires comme l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE), Ecole Supérieure d'Art et Design de Saint-Etienne (ESADSE), l'Ecole de la Comédie, le Conservatoire National Supérieur de la Musique et de la Danse de Lyon (CNSMD), le Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMC+), le Musée d'Art et d'Industrie et le Musée de la Mine de Saint-Etienne ainsi que le Fil.

- L'Organisation d'évènements (**rencontres avec des artistes**, **expositions**, **workshops**, etc.) en lien avec les **organisations culturelles du site** (musées et centres d'art, associations, galeries, éditeurs, etc.) et de faciliter leur financement en lien avec les laboratoires de l'université par le biais d'un système d'appel à projets.

- Il permet le relai d'informations sur des **appels à résidences** ou **bourses** artistiques, ainsi que des **offres d'emploi** ou de **concours**, ou sur le droit d'auteur et le statut des artistes. Son site internet est une plateforme d'information sur l'actualité autour de ces thématiques.

- Il facilité la visibilité **des associations étudiantes (alt516, etc.)**, ou d'autres **projets d'étudiant.e.s** en lien ou non avec la pédagogie, dans le domaine des arts et de la culture sur notre territoire.

Curieux ? Abonnez-vous !

Siteweb : https://arts.univ-st-etienne.fr
Twitter : @projet_arts
Instagram : @projet_arts_fr

Où nous trouver ?
Campus Tréfilerie
77 rue Michelet, 6è étage.
Mail : projet-arts@univ-st-etienne.fr

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE

LE SAVIEZ-VOUS ? L'UNIVERSITE DE SAINT-ÉTIENNE DISPOSE DEPUIS 1972 D'UN SERVICE D'EDITION QUI PUBLIE DES OUVRAGES VARIES (PLUS DE NEUF CENTS TITRES A CE JOUR) ET SUSCEPTIBLES DE VOUS INTERESSER : LITTERATURE, LANGUES ET CIVILISATIONS ETRANGERES, HISTOIRE, GEOGRAPHIE, ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, ARCHITECTURE, REGIONALISME, ANTIQUITE, SOCIOLOGIE, EDUCATION, SCIENCES…

PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-ÉTIENNE

Depuis plus de 40 ans, le service des **Presses universitaires de Saint-Étienne** attache une importance toute particulière à promouvoir la recherche. Investis d'une mission universitaire de partage du savoir, nous proposons des ouvrages de qualité, qu'il s'agisse de publications scientifiques ou d'ouvrages destinés à un public plus vaste, mais toujours aussi curieux. Riches d'une dizaine de collections, depuis quelques années nous proposons également des livres numériques.

Les Presses universitaires de Saint-Étienne sont rattachées à la **Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'Université Jean Monnet**.

Retrouver notre site | https://www.univ-st-etienne.fr/fr/service-des-publications.html

CONTACTS

Presses universitaires de Saint-Étienne

35, Rue du 11 Novembre
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

puse@univ-st-etienne.fr
Bâtiment L-2e étage
Tél. 04 77 42 16 60

LOCALISATION

Lieu 1
› Plan du site
› Plan d'accès

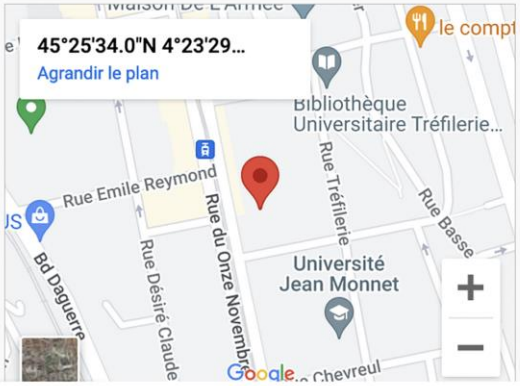

Calendrier de la Faculté Arts, Lettres, Langues

Année universitaire 2022-2023

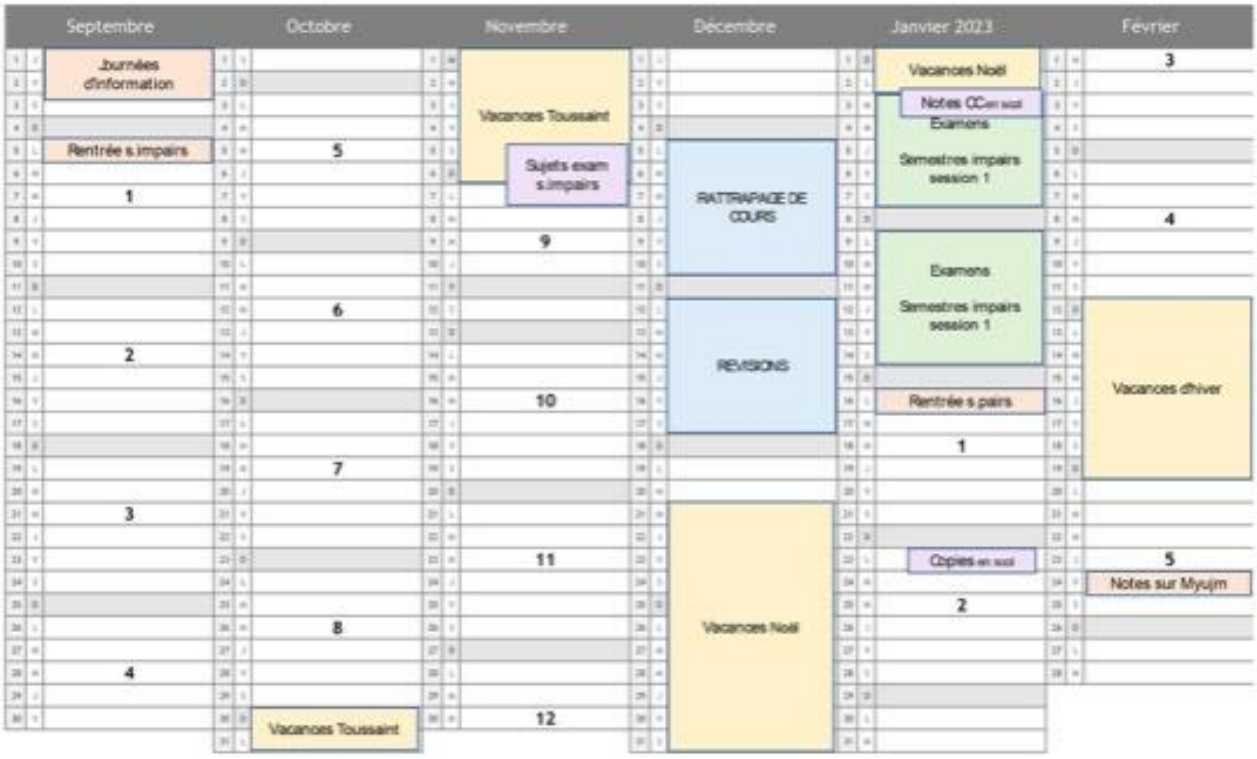

Début de l'année universitaire le 01 septembre 2022 - Fin de l'année universitaire le 31 août 2023.
Les jurys des Masters 2 et de la 3ème année de LEA (pour lesétudiants ERASMUS) peuvent se tenir en septembre 2023.
Les formations MEEF sont anualisées, pas de diffusion des notes après les jurys.

Vote conseil UFR le 01/04/2022, Vote CFVU le 08/04/2022

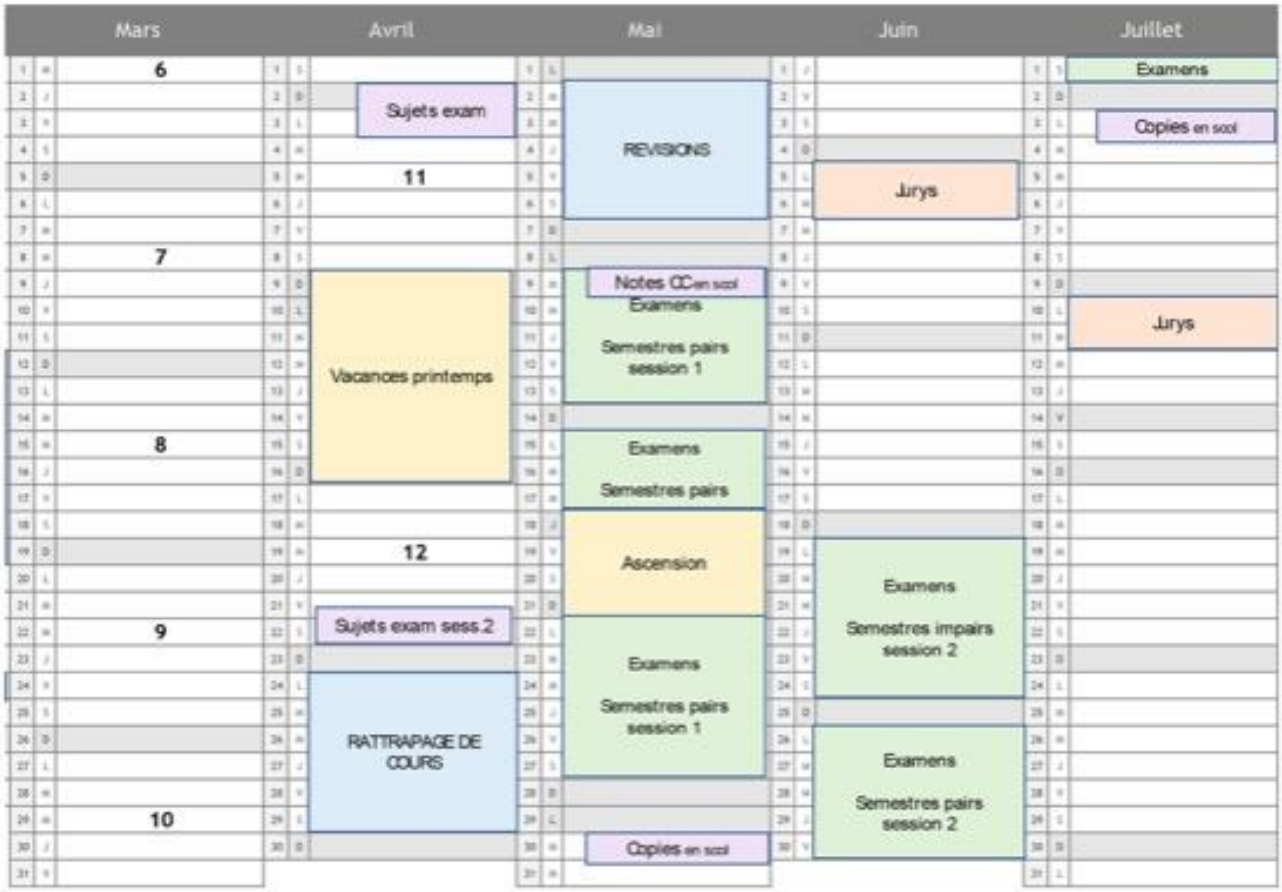

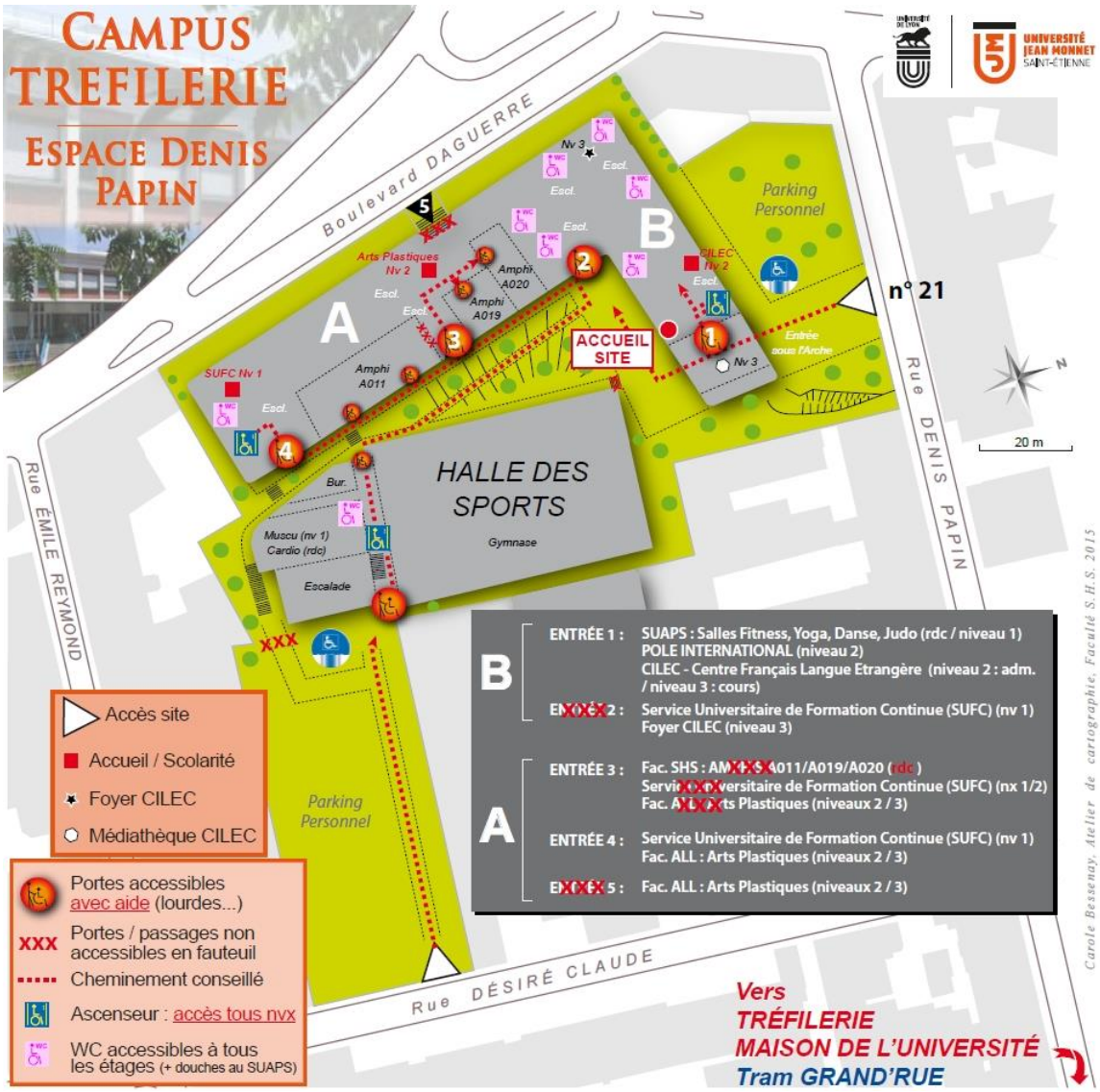

CONCERNNANT LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE VOIR/

https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/tout-savoir-sur-mes-bu/bu-trefilerie.html

BU TRÉFILERIE - MICHEL DURAFOUR

INFOS PRATIQUES

Horaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
08:00 - 20:00	08:00 - 20:00	08:00 - 20:00	08:00 - 20:00	08:00 - 20:00	09:00 - 18:30	Fermé

Contact

bu.trefilerie @ univ-st-etienne.fr

Tél. : 04.77.42.16.98

Responsable du Département des Services aux usagers : Mme Caroline Bruley